

Le Front

Hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de MONCTON en ACADIE

le lundi 29 novembre 1982

Vol. 19 no. 11

Compte rendu de la conférence de la Fédération canadienne des étudiants à Victoria C.-B. du 7 au 13 nov. 1982

En tant que Directeur aux affaires externes de la F.E.U.M. le 7 novembre dernier, je me suis rendu à Victoria pour la 3e conférence semi-annuelle de la Fédération canadienne des étudiants.

Je voudrais par la présente vous faire un compte rendu de cette conférence.

Tout d'abord voici un bref historique de la F.C.E. Cette fédération regroupe tous les universités et collèges canadien(ne)s qui veulent en faire partie sauf ceux(celles) du Québec (les étudiants Québécois ayant leur propre association nationale).

Quand on fait une demande pour entrer à la F.C.E., on vous accepte généralement en tant que membre éventuel et on vous laisse trois ans pour décider de votre intégration à part entière. Au cours de ces trois années l'institution se doit de passer un référendum à sa population étudiante lui demandant si elle veut faire partie de la F.C.E. La raison de ceci est évidemment financière car l'intégration à la F.C.E. demande un coût de 45 par étudiant à chaque année. Pour ce qui nous concerne, nous en sommes à notre deuxième année en tant que membre

éventuel et nous devons faire notre référendum d'ici la fin de l'année prochaine si nous en sentons le besoin.

Passons au déroulement de la conférence comme tel. Au niveau horaire, les délégués se faisaient réveiller à 6h30 pour aller déjeuner et les activités de la conférence débutaient à 8hrs. La journée se terminait entre 12h00 et 2h00 du matin, ensuite pour relaxer, les délégués se rencontraient de façon plus sociale, histoire d'échanger. Ce qui fait que nous ne dormions que de 2 à 3 heures par jour. Comme exemple, la plénière finale débuta le samedi à 9h00 du matin et nous avons dû ajourner à 4h00 du matin. le dimanche parce que la plupart des délégués devaient prendre l'avion à 6h00.

Au niveau de ma participation à la conférence, je fus impliqué dans le caucus des provinces atlantiques, dans le caucus des minorités linguistiques et culturelles et dans le comité de la campagne de la F.C.E. en plus de participer aux plénières d'ouverture et finale et aux assemblées générales quotidiennes. Voici ce qui est ressorti de la conférence en ce qui nous concerne:

Premièrement pour ce qui est de la traduction,

Suite à la page 3

A TOUS (TES)

LES ETUDIANTS (ES)

Objet: Convocation à une assemblée générale de la Fédération des Etudiants de l'Université de Moncton qui aura lieu le mardi 30 novembre à midi (12h00) au local 163 de l'édifice des Sciences infirmières.

Ordre du jour-

1. Ouverture de l'assemblée
2. Election d'un(e) président(e) d'assemblée
3. Election d'un(e) secrétaire
4. Centre social
5. Amendements à la constitution
6. Expulsion
7. Système de contrôle interne de la F.E.U.M. et de ses comités (Front, Corps de police étudiant, Fêtes d'automne et Kacho)
8. Etudiants de moins de 19 ans
9. Autres
10. Levée de l'assemblée

Pierre Landry,
Président

**VENEZ EXERCER
VOTRE DROIT**

La F.E.U.M. donne sa définition du dialogue

EDITORIAL

- La F.E.U.M. répond par un "oui" réservé au dialogue
 - L'Assemblée générale de la F.E.U.M.; une occasion à ne pas manquer
 - La concentration des examens, une histoire à dormir debout
- Voir à la page 2

Réunion Centre Social

1. Nom	2. Prénom
3. Adresse	4. Ville
5. Téléphone	6. Date
CENTRE ETUDIANT UNIVERSITE DE MONCTON	
[Logo]	

le jeudi 2 décembre à
19h00. Au local:
050 (Adm.)

Sommaire

Editorial.....	2
Opinion du lecteur.....	3,4
Politique étudiante.....	5,6
Horaires des examens.....	7 à 12
Culture et arts.....	13
Coopérative étudiante.....	14
Sports et Loisirs.....	15
Kacho.....	16

ÉDITORIAL

La F.E.U.M. répond par un "OUI" réservé au dialogue! de l'Assemblée générale de la F.E.U.M.; une occasion à ne pas manquer

La FEUM de tout temps, l'histoire s'en rappelle, ne s'est jamais refusée de dialoguer. Elle demeure ouverte et ceci toute sa concentration dans ses déclarations.

Toutefois, elle se refuse de dialoguer dans toute situation de soumission ou de subordination.

Par ailleurs, la technique et la méthodologie utilisées dans notre entrevue sont inhabituelles et nous l'avouons.

Mais elles valent leur coup dans la mesure où nos répondants sont tous arrivés à la même conclusion. C'est là qu'intervient (sans prétention) le mérite de notre entrevue.

Que l'exécutif de la FEUM soit arrivé à une même conclusion, ceci prouve à suffisance sa bonne volonté d'accroître son ultime mission, celle de défendre à tout prix les intérêts des étudiant(e)s et celle d'aller de l'avant dans l'amélioration de l'image de notre université.

Dans cette perspective, la direction de l'Université se doit de comprendre les préoccupations des étudiants à travers la F.E.U.M.; elle devra tout aussi bien se sentir en face des responsables et adultes qui ne cherchent pas à semer la Zizanie mais bien la survie de notre Université.

C'est à ce niveau qu'intervient la valeur de la confiance mutuelle qui devrait sous-tendre leur collaboration.

Prenez l'exemple des étudiants expulsés ou non ré-admis, l'un des dossiers controversés. Lors des négociations ou pourparlers, si les deux parties parvenaient à la réadmission de ces étudiant(e)s, que ceci ne paraisse pas comme une victoire de la FEUM ou une défaite de la direction de l'Université mais bien le fruit du dialogue et du mutuelle compréhension.

Sumbu Longhomo

LE FRONT

Le journal LE FRONT est l'hebdomadaire des étudiants et étudiantes de l'Université de Moncton en Acadie; publié par la F.E.U.M. Il est situé au 159, rue Massey, Moncton, N.-B. E1A 3E9 et notre numéro de téléphone est (506) 858-4526 (4484 pour les introuvables)

LE FRONT veut être à l'avant-garde de la collectivité étudiante tout en couvrant les multiples intérêts particuliers des étudiants et étudiantes. Les opinions émises dans LE FRONT ne sont pas nécessairement celles de la Rédaction ou de la F.E.U.M.

Les articles, opinions, commentaires et autres qui parviennent au FRONT doivent être écrits proprement à double interligne, sans dystylographes. Les auteurs doivent indiquer leur nom et numéro de téléphone afin que la rédaction puisse les contacter, si besoin il y a. Le droit à l'anonymat sera respecté si les auteurs en font la demande.

La rédaction se réserve le droit de retravailler les articles, opinions, commentaires et autres qui: 1) ne répondent pas aux critères mentionnés plus haut; 2) démontrent des idées à tendance nettement discriminatoire, c. à d. sans fondement, envers les deux sexes (homme ou femme), les minorités (ethniques et autres) ou les groupes (diversités (personnes handicapées, personnes à faible revenu, etc.)

Privez remettre vos articles pour le prochain FRONT au plus tard le jeudi à midi. Merci.

La concentration des examens, une histoire à dormir debout

Toute réforme ou changement n'est efficace que dans la mesure où le système à réformer comporte des lacunes sérieuses et favorise de ce fait une partie au détriment de l'autre, disions-nous, il y a de cela deux semaines. Notre système actuel d'organisation des examens tombe-t-il dans le cas ci-dessus défini?

En d'autres termes, y-a-t-il vraiment des raisons objectives qui rendraient inductible la réforme du système actuel.

En effet, non! Mais voilà, un horaire des examens est tombé du haut d'un bureau et nous sommes contraints à notre corps défendant de le subir littéralement.

En fait, c'est un horaire façonné à l'emporte-pièces et comme pour se donner la conscience tranquille, on nous dit: cet horaire a été établi par l'ordinateur comme si la proposition de parvenir à une concentration des examens était faite par l'ordinateur.

Le fameux ordinateur a fixé les examens aux heures de diner à juste titre car l'ordinateur lui-même n'a pas de notion de diner.

La seule demande que nous puissions formuler à l'administration à l'heure actuelle est de nous permettre de rencontrer l'ordinateur pour lui expliquer les problèmes qu'il a engendré. Voilà tout.

La concentration des examens, Une histoire à dormir debout

Sumbu Longhomo

Sumbu Longhomo

L'équipe du journal

Directeur- Sumbu Longhomo

Rédacteur en chef - Rodrigue Hébert

Nouvelles :

Locales - Étienne Gignac

Culturelles et des arts - Sonia Eliev

Internationales - Virginie Saint-Louis
- Dala Peng

Sportives et des loisirs - Eric Fournier

Responsable de la Correction - Gisèle Collette

Responsable du Montage - Raymond
Ariscau

Photocomposition - Claudette LaBlanc

Soutien technique:

A. Correcteurs(trices):
- Aline Robichaud
- Dala Peng
- Réjean Roy
- Carole Brideau

B. Mise en page
- Héline LaRoché

Photographe (responsable)
Jean-Guy Savoie

UN D'LECTEUR

Maître de notre destin par le coopératisme page 16

"L'étudiant citoyen à part entière doit participer à toutes les décisions qui l'impliquent en tant que travailleur intellectuel."

"Est-ce qu'on peut en dire autant en ce qui concerne les événements qui se sont déroulés sur le campus du C.U.M. depuis sa création? On pourrait être porté à en douter, n'est-ce pas?..."

Même qu'on pourrait en écrire un journal entier. On aurait qu'à se rappeler différents événements qui ont marqué à vie la routine quotidienne de ce minuscule campus perdu dans un des coins perdus de l'Acadie.

Un campus universitaire, au lieu d'être un lieu où se trouvent des milliers de jeunes et moins jeunes gens qui viennent y chercher ou y transmettre des connaissances qui pourront leur être utiles dans leur carrière future. C'est une reproduction à une échelle moindre mais bien représentative de ce que nous prépare le monde futur (à moi même présent).

Ainsi, c'est là, à l'université, que chacun apprend ou vit le respect d'autrui. Entre étudiants, entre professeurs, entre cadres et enfin entre tous ces gens. C'est un endroit où évoluent beaucoup de professionnels, on pourrait être porté à croire que ce serait l'endroit idéal pour assister à l'application tant rêvée du principe de l'égalité et du respect.

Mais c'est à ce niveau que les choses se gâtent. Quand on se sert de la passivité des étudiants pour leur faire croire des choses (comme on a pu le voir cet été) et quand on coupe des "sés" comme des cannibales sans aucunes raisons (lire d'exemple on se demande où

est passée la notion de respect.

Lorsque des étudiants se bontent pour avoir le droit de pleurer ce "mou" qui leur appartient, on les considère comme malaisés à la production. C'est un grain de sable qui vient de pénétrer dans l'engrenage de la "machine" pourtant si bien huilée. Le "presto" universitaire relâche de temps à autre une bouffée de vapeur des que quelqu'un soulève le poids au centre du couvercle. Il y a même quelques-uns des aliments à l'intérieur qui sont "expulsés" à l'extérieur, mais ce n'est pas grave parce qu'ils étaient ceux-là qui étaient le plus près du couvercle.

Après tout, soyons réalistes. L'institution universitaire, c'est le "presto", la cocotte pression: les étudiants sont les légumes qui se font presser à l'autour durant 4 années pour les former ou les rendre plus mou, plus comestibles pour les besoins de la société; et le feu d'en dessous, ce sont les professeurs. Il est à remarquer que dans un presto, le feu n'a pas besoin d'être au maximum pour que le tout mijotte.

Cependant, on ne doit jamais au grand jamais ouvrir le couvercle durant la cuisson car les légumes ne prendraient pas le goût qu'on veut leur donner. Mais quand-même, il serait intéressant de l'ouvrir ce couvercle rien que pour voir l'explosion. Même si rien ne serait comestible on pourrait voir qui ramasseraient les débris et le stade de cuisson de chaque légume dépendamment de quel jardin ils ont été cultivés.

Carla White
Étudiante qui semble-t-il se tient près du couvercle

M. Robert LeBlanc Recrutement des étudiants

M. LeBlanc.

Le Conseil Étudiant de la Faculté des Sciences Sociales vous informe de son insatisfaction et de son mécontentement concernant l'organisation et le déroulement de la journée universitaire du samedi 16 novembre 1982.

C'est par pur hasard que nous avons été informés de cet événement. Nous soulignons "par hasard" parce que nous n'avons reçu aucune invitation formelle à participer à cette journée. Pourtant, tout le monde sait que les conseils étudiants représentent les étudiants au niveau des relations publiques. Etant donné que cette journée en était une de recrutement et de d'orientation, il nous semble qu'on était également concernés.

Donc, c'est dans un esprit de frustration qu'on a découvert que cette journée était planifiée depuis l'automne et qu'on n'était pas informé. Ceux qui avaient reçu l'horaire étaient les doyens, directrices et

directeurs des départements; les étudiants étaient tout simplement exclus.

En plus, nous souignons (après avoir vu ce que n'était pas la première année) que vous aviez l'intention précise et planifiée de nous oublier. Plus précisément, nous aimerions savoir comment "les guides" étaient choisis sans que nous le sachions, pourquoi nous n'étions pas invités à participer ou au moins pour donner des suggestions.

Nous sommes confiants que dans le futur vous nous ferez part des Journées Universitaires afin de ne pas nous oublier dans le processus de recrutement, car n'oubliez pas que ce sont les étudiants qui font que l'Université fonctionne.

En attendant une réponse à nos inquiétudes.

Bien à vous,

Le Conseil Étudiant de la
Faculté des Sciences
Sociales
c. Robert LeBlanc
Le Front

LES VITOS
126 MOUNTAIN BLVD.
MONCTON NB.
855-5000
LIVRAISON SUR LE CAMPUS
à 1.00, ÉTUDIANTS

rencontres de comités et de caucous. J'ai dû rendre la langue pour me faire comprendre. J'ai quand même réussi à faire passer une proposition à la plénière finale disant que le 6 000\$ inclus dans le budget de la F.C.E. et le 10 000\$ donné par le secrétariat d'état en service de traduction sont dépensés d'ici le printemps prochain.

Quand au caucus des minorités linguistiques et culturelles, il n'y avait aucun temps de prévu dans l'horaire pour nos rencontres, nous devions de nous rencontrer durant les repas. Pour ce qui est du caucus des provinces atlantiques, les discussions étaient très animées et fort intéressantes.

Nous avons discuté du fait que l'Atlantique n'a présentement aucun "animateur" de la F.C.E. comme c'est le cas pour les autres provinces et que nous devrions en avoir deux et bilingues en plus. Nous avons également discuté du fait que l'organisme provincial étudiant de la Nouvelle-Écosse (S.V.N.S.) n'avait aucun contrat de signer avec la F.C.E. S.V.N.S. avait donc amené un contrat qu'elle voulait faire signer à la F.C.E. Celle-ci n'a pas voulu parce qu'il y avait une clause dans le contrat stipulant qu'une université pouvait faire partie de S.V.N.S. et pas nécessairement de la F.C.E. et vice versa, ce qui était contraire à leur politique. Suite à cela, S.V.N.S. a manifesté un désir de sortir de la F.C.E.

Au niveau de la campagne de solidarité avec les étudiants expulsés de Moncton, il n'y a que les provinces atlantiques et spécialement la Colombie-Britannique qui ont manifesté de l'intérêt. Cela m'a très surpris, que des étudiants à 6000 km d'ici organisent des danses bénéfiques pour les étudiants de Moncton, ça fait

vraiment chaud au coeur. Quand à la F.C.E. une proposition voulant que celle-ci donne 500\$ dollar pour payer les frais d'avocats des étudiants arrêtés fut refusée. Pour ce qui est des services que la F.C.E. offre aux étudiants ceux-ci furent violemment critiqués, surtout par l'Atlantique. Selon la constitution de la F.C.E., un bureau de ces services doit être ouvert dans chaque province, présentement en Atlantique, il n'y a qu'un seul bureau soit en Nouvelle-Écosse. Qui est au courant que les étudiants peuvent profiter de rabais, dans beaucoup d'hôtels du N.B. et également sur les frais de voyage en avion?

En fait, comme vous avez probablement pu le constater, il y a beaucoup de frustration qui est ressorti de cette conférence; j'espère que la F.C.E. va prendre en considération les besoins de l'Atlantique et qu'elle va prendre conscience que le Canada ce n'est pas seulement l'Alberta et que l'Est du Canada ce n'est pas l'Ontario. En ce qui nous concerne, des réunions ont présentement lieu pour former un coalition des étudiants du N.B. et justement, la réunion de fondation aura lieu au mois de janvier ici même à Moncton. Dans le même ordre d'idée, certaines universités de l'Atlantique considèrent qu'il serait très important de former une fédération des étudiants de l'Atlantique où l'argent que l'on y investirait serait dépensé dans l'Atlantique.

Pour plus d'information, venez à la maison des étudiants derrière l'édifice Tailleur.

Erik Roy
Directeur aux Affaires extérieures
F.E.U.M.

Suite de la page 1

Compte rendu de la conférence de la Fédération canadienne des étudiants à Victoria C.-B. du 7 au 13 nov. 1982.

à la conférence précédente soit à Charlottetown, la F.C.E. s'était vu mandaté d'engager un traducteur permanent mais le comité central s'est réuni par après à Ottawa ils ont décidé d'engager un chercheur au lieu d'un traducteur. Lorsque je lui ai posé la question à savoir pourquoi un chercheur au lieu d'un traducteur, il m'ont répondu que c'était parce qu'ils étaient débordés et qu'ils avaient besoin d'un chercheur immédiatement. Au niveau de la traduction durant la conférence, il y avait un service de traduction pour la plénière d'ouverture et également pour la plénière de fermeture mais seulement jusqu'à 18h00, donc de 18h00 à 4h00 du matin je n'avais aucune traduction en plus de toutes les journées de la semaine où dans les

OPINION DU LECTEUR

Réponse à l'éditorial du lundi 22 novembre intitulé "La balle est dans le camp de la F.E.U.M."

Cher M. Longhomo,

D'abord et avant tout, je dois vous faire part de la consternation que j'ai éprouvée en faisant la lecture de l'éditorial du 22 novembre. C'est tout simplement que la vocation d'un journal étudiant n'est pas de lancer des coups de feu à qui que ce soit ni étudiants, ni autres gens concernés mais n'oublions pas que l'objectivité n'est que relative dans un journal, surtout dans un journal étudiant. "Finie l'époque de la confrontation stérile et destructive qui, la mort dans l'âme, doit faire place à une nouvelle ère de dialogue et de parfaite compréhension mutuelle". Qu'appelles-tu "confrontation stérile et destructive"? Le fait, peut-être, que les étudiants ont essayé de trouver un moyen de se faire écouter après maintes tentatives du modèle du "chat qui court après la souris"... Il ne faut pas oublier ce qui a pu provoquer cette fameuse "occupation" d'avril '82. Il ne faut pas non plus oublier le bon vouloir des étudiants présents à Taillon le samedi 3 avril '82 afin de prouver au Conseil des Gouverneurs que ce n'était pas seulement qu'une bande d'étudiants éberlués recherchant un sujet de confrontation rien que pour le plaisir de le faire! C'était plutôt avec l'idée de prouver au Conseil des Gouverneurs qu'il y avait plus qu'une dizaine de "dérangés" qui voulaient l'étude de quelques points précis, chose que les étudiants se sont souvent fait reprocher par "on sait qui".

Ensuite peut-être pourrais-tu m'expliquer la raison pour laquelle tu es allé interroger M. Finn pour ensuite oser dire que la balle est maintenant dans le camp de la F.E.U.M.? L'université possède déjà sa revue CAMPUS alors, de grâce, laisse la chance aux étudiants au moins d'avoir leur mot à dire. Pourquoi n'es-tu pas allé interroger la F.E.U.M. avant de littéralement "laver" le cerveau des étudiants dans le bain rompu de M. Finn? Je ne veux pas désorienter le FRONT du fait de vouloir faire parler Finn sur une panoplie de sujets, mais là où ça se gâte, c'est de vouloir envoyer la balle dans le camp de la Fédération.

Quant à la "compréhension et l'abnégation" de l'administration, tu sembles oublier la non-réadmission de sept étudiants à qui on a tout simplement coupé la tête en guise d'exemple. Je ne vois pas où tu peux situer exactement la compréhension et l'abnégation dans ce phénomène...

En attendant une N.D.L.R.

Gilles Vienneau

N.D.L.R.

Nous sommes heureux à l'idée que votre lettre, par-delà sa quinescence, nous apporte une preuve réconfortante de l'intérêt que vous manifestez vis-à-vis des activités étudiantes en général et du journal "LE FRONT" en particulier.

Nous ne pouvons que vous en savoir gré.

Disons tout de suite que votre lettre traduit le journal "LE FRONT" devant le prétoire pour un certain nombre de chefs d'accusation.

Qu'un lecteur juge l'éditorial d'un journal en privilégiant le côté qui dessert le mieux si non totalement ses intérêts tout en faisant fi de la

philosophie globalisante qui sous-tend cet éditorial est une chose courante. Lorsqu'un journal se trouve devant ce type de problème, sa mission revêt alors un caractère défiant.

Ainsi ce journal se doit, au risque d'endurer une traversée de désert de réexpliquer et d'expliquer mieux le message en question qui aurait été perçu de façon non-uniforme par ses lecteurs.

En ce qui nous concerne, il appert que notre tâche devienne relativement facile si tant est que votre propre lettre, Dieu merci, nous livre en filigrane les éléments fondamentaux de réponse.

En effet avant de répondre à vos accusations, il nous semble impérieux si non indispensable de relever les points sur lesquels vous êtes en parfait accord avec nous.

Vous reconnaissez, qu'il est légitime que le journal "LE FRONT", organe d'affirmation de la communauté étudiante, ait fait parler le Recteur de l'Université de Moncton des problèmes qui couvrent tous les aspects des activités administratives de l'Université qui touchent de loin ou de près les étudiant(e)s. NOUS(VOUS et NOUS) sommes en communion parfaite en ce que les événements d'avril dernier constituent un épisode à la fois triste et malheureux dans l'histoire tant immédiate que médiate de notre université. Ces événements nous ont, entre autres, séparés d'un certain nombre d'amis qui nous étaient chers. Vous nous concédez aussi, bien que de façon sans doute implicite, que l'administration de l'Université autant que la F.E.U.M. sont deux parties dont les gestes, faits et formes influent inexorablement sur la vie des étudiant(e)s en particulier et sur celle de l'Université en tant que tout. Précisons que ce tout n'est pas additif, "sommatif" mais bien un tout qui a son identité et sa philosophie propres qui transcendent les étiquettes individuelles des parties constituantes. Voilà au moins trois éléments que vous ne pouvez contester, pas plus que personne d'autre. L'inconstance de ces éléments réside dans le fait qu'ils nous ont été livrés par votre lettre pour partie et qu'ils relèvent de l'évidence même pour l'autre partie. C'est là l'essentiel, le reste nous apparaît être question de procédure, de sémantique ou de syntaxe.

En effet, vous sembler intrigué par l'expression "confrontation stérile et destructive" qui, pourtant, traduit clairement les méfaits d'une telle attitude sur les gens (entendu étudiant(e)s) dont les deux parties, en cause (l'Administration et la F.E.U.M.), revendiquent la défense des intérêts. Toutes les deux sont censées travailler pour les étudiant(e)s; mais alors pourquoi devraient-elles se retrancher l'une et l'autre dans une sorte de Tour d'Ivoire pour s'attaquer irréductiblement? N'est-il pas naturel, dans la mesure où leur mission est la même (servir les étudiant(e)s), que de leur parties se mettent autour d'une table pour définir ensemble les voies et moyens qui leur permettraient de prévenir toute situation conflictuelle du genre d'avril dernier.

Voilà pourquoi nous avons formulé le souhait que soit fini et enterré à jamais cet esprit de confrontation qui n'apporte rien de positif si non de confiner l'une et l'autre partie dans des positions irréductibles qui les poussent, faute de choix, à recourir à des solutions qui s'avèrent regrettables une fois les esprits

apaisés.

Que nous ayons commencé par faire parler l'autorité administrative, en l'occurrence M. Finn, est encore une simple question de procédure qui a son importance, nous n'en disons rien. Mais soyez-en assuré que nous nous avons pris toutes les précautions d'usage dans la mesure où les dirigeants de la F.E.U.M. étaient bien au courant de nos démarches et cela ne diminue en rien le pouvoir de marchandage de notre Fédération.

Vous nous contestez même droit d'être honnête pour reconnaître que M. Finn a fait preuve de beaucoup de compréhension en se montrant disposé à rencontrer notre Fédération dans un esprit de dialogue. C'est à la fois en devoir et droit pour nous d'encourager les deux parties dans cette voie noble.

Vous exprimez enfin votre aversion pour le titre "La Balle est dans le camp de la FEUM". N'est-ce pas là encore une simple question de sémantique?

Cette phrase ne signifie en rien que c'est la FEUM qui devrait endosser seule la responsabilité historique des événements d'avril dernier.

Tout le monde s'accorde là-dessus pour reconnaître que chacun des parties devra répondre, devant l'histoire, de sa part dans cet épisode sombre.

Que l'autorité administrative se montre disposée à rencontrer la F.E.U.M., nous avons cru qu'il était de notre devoir d'inciter la FEUM à réagir à cette proposition de M. Finn. (La F.E.U.M. a d'ailleurs réagi).

Ce sont là les précisions que nous avons estimées opportunes et utiles pour votre meilleure compréhension de l'essence de notre éditorial du lundi 22 novembre dernier.

Vous n'êtes sans doute pas le seul à avoir eu cette perception - Là des choses; Mais vous avez dit tout haut ce que les autres pensent tout bas.

À cet égard, nous vous remercions au nom du journal et de tous ceux qui pensaient la même chose que vous mais qui n'ont pas eu le temps matériel de nous écrire.

Sumbu Longhomo

La Caf...encore fermée pendant les vacances

Nous nous permettons d'utiliser les colonnes de votre journal pour légitimer notre désapprobation quant à la fermeture de la cafétéria du 22 décembre au 5 janvier 1983.

Les étudiants n'ont jamais été informés de la dite fermeture car celle-ci ne figurait pas dans les prospectus distribués que distribue l'U. de M. pour attirer d'éventuels étudiants.

La fermeture de la cafétéria, il est vrai, a une minorité d'étudiants qui n'ont pas été Noël chez eux et pour qui la quête d'un restaurant à bon prix dans la dure période qu'est l'hiver pour des étrangers représente une difficile épreuve.

C'est donc de cette dure

période que se plaignent les étudiants appelés à rester en résidence.

Il serait donc souhaitable que l'administration réagisse. Si l'argument d'une pétition lui était d'une plus grande véracité, nous pourrions le déployer.

Sans exiger l'ensemble des trois repas, nous nous prononçons pour deux repas qui, semble-t-il, reviendraient à un prix dérisoire compte tenu du nombre réduit d'étudiants qui ne quitteront pas l'U. de M.

Dans l'attente d'une suite que nous osons espérer favorable, nous présentons nos respects à l'administration.

Un groupe d'étudiants

POLITIQUE ÉTUDIANTE

La F.E.U.M. donne sa définition du dialogue.

Le Front: Avez-vous eu l'occasion de parler avec la direction de l'Université depuis les événements d'avril?

Pierre: Seulement à titre personnel.

Linda: Non.

Mehdi: Pas à titre officiel.

Le Front: Étiez-vous satisfait de ces rencontres (même personnelles)?

Pierre: Oui, très satisfait.

Mehdi: Très satisfait mais c'est pour la bonne communication qui venait de commencer, mais non satisfait pour le problème des étudiant(e)s expulsé(e)s.

Le Front: Avez-vous abordé le problème des expulsés de l'une ou de l'autre façon et quelles en sont les retombées?

Pierre: Nous en avons parlé mais la direction de l'Université pense que c'est un dossier fermé et pour nous, la Fédération, c'est loin d'être un dossier fermé. Il y a quand même des questions où nous voulons avoir des réponses. Ca, c'est un problème qui réside sans doute au niveau de la communication.

Mehdi: Je pense que c'est à peu près la même chose que Pierre. Ce qui a été soulevé, c'est qu'il y a une bonne communication mais tant que le problème des étudiants expulsés ne sera pas réglé une fois pour toutes (j'entends par "régler" une admission sans condition et la levée des restrictions pour les autres), nos relations seront peut-être bonne mais pas excellentes.

Cependant il faut aussi rappeler que de part et d'autre on est conscient qu'il y a eu des erreurs en ce qui concerne les événements d'avril. En d'autres mots, nous (la Fédération et l'administration) partageons la responsabilité de ces événements mais il n'y a eu des punis que d'un côté. Si on accepte le principe qu'il y ait des punis, il faudrait en toute logique qu'il y en ait de deux côtés.

Le Front: Tout récemment sur les ondes de Radio-Canada, un représentant de l'ABPUM avait révélé qu'il y a des étudiants expulsés qui n'ont pas été admis dans d'autres universités. Que pensez-vous de cette situation?

Pierre: Je pense que c'est très malheureux pour ces étudiants(es). En fait, ces étudiants expulsés ou non-réadmis ne s'attendaient pas à une sanction de ce genre. Mais il faut être solidaire avec eux et j'espère que leur problème soit résolu d'une manière ou d'une autre.

Linda: Il y en a qui ont connu des problèmes d'admission mais il y en a qui ont été admis ailleurs (dans les universités anglophones ou du Québec), ces étudiants étaient obligés de

s'inscrire dans des programmes différents des leurs et il faudrait en tenir compte. Certains étaient obligés de reculer deux ans en arrière. Il y a aussi le cas d'une étudiante à qui on a répondu: Le programme n'est pas le même. Cette réponse vient de U.N.B. alors qu'on sait que les finissants de l'Université de Moncton et de U.N.B. passent le même examen pour être infirmière autorisée au Nouveau-Brunswick et comment résoudre le problème?

Mehdi: Les démarches de l'ABPUM à ce sujet, comme tout le monde le sait, sont louables. Et mon point de vue se retrouve dans ma réponse ci-dessus.

Le Front: Que pensez-vous du point de vue du Recteur au sujet des étudiants expulsés ou non-réadmis?



Pierre: Je pense que le point de vue du recteur est clair, le dossier est fermé mais je pense qu'il a été mis dans une situation un peu encombrante et il ne veut plus en discuter mais je trouve que c'est malheureux. On va lui proposer une enquête, et je crois qu'il va accepter.

Linda: C'est toujours la grosse contradiction parce que en ce moment, les gens de la F.E.U.M. n'ont rien contre le dialogue. Mais quand le recteur dit que c'est un dossier fermé pour nous à la F.E.U.M., c'est un dossier actif et je pense que la porte est fermée.

Mehdi: Pour revenir à la déclaration de M. Finn, je trouve que c'est vraiment malheureux parce que la bonne communication y est, et je pense que nous avons fait preuve de beaucoup de bonne volonté et pour qu'on puisse qualifier la communication d'excellente, il faut absolument que le problème soit réglé. Mais lors de la réunion du Sénat du 24 août, le recteur avait souligné que les étudiant(e)s avaient été "non-réadmis(es)" non pas à cause de leurs idées mais à cause de la forme de la contestation. Si c'est bien le cas, il y a lieu de se demander pourquoi sept (7) étudiant(es) avaient été "non-réadmis(es)" et non pas tous ceux (toutes celles) qui ont fait l'occupation. Un point d'interrogation subsiste.

Front: Pensez-vous rétablir un dialogue avec la direction de l'Université et sur quelle base?

Pierre: Certainement, et pour la bonne marche de la Fédération, il faudrait que l'on dialogue sur certain(es) mais il y a une chose qu'il faudra régler une fois pour toutes. Il faudrait avoir une interprétation sur tout ce qui était

arrivé de deux côtés et je pense que les événements d'avril pourront être encore quelque chose à déterminer du point de vue d'une enquête. Mais le dialogue qu'on va avoir va être sur le plan futur de la F.E.U.M. et de l'administration. Je pense aux projets comme le Centre social...

Mehdi: Comme je Tai dit plus haut, on a une bonne communication, il faut pousser encore plus loin et il faut bien mentionner que c'est un dialogue, une bonne communication et que c'est une collaboration non pas une subordination. Il va de soi que c'est dans l'intérêt de toute la communauté universitaire et l'Université ne peut qu'en tirer profit.



Linda: Je ne crois pas que personnellement on va se rendre là dans l'esprit d'une confrontation. Sauf qu'il y a certaines questions que j'aimerais poser à M. le recteur et qui sont sans réponse d'autant plus que je n'ai jamais eu l'occasion de le rencontrer.

Le Front: Quels sont vos commentaires sur l'entrevue que nous avons accordée à M. le Recteur?

Mehdi: En gros, j'ai une mise au point à apporter et un commentaire à faire. À propos de la rencontre du mois de mars dernier entre les membres de la F.E.U.M. et le Recteur. Le recteur déclare avoir rencontré les membres de la F.E.U.M. au mois de mars et qu'il avait parlé un peu plus de trois heures. Mais, il m'appartient de souligner qu'au mois de mars, Linda et moi étions déjà en fonction. Et je suis presque persuadé que cette rencontre avait lieu non pas en mars mais en février car j'affirme n'avoir jamais rencontré le recteur en ce temps de l'année. Mais si cette rencontre avait bel et bien eu lieu au mois de mars, il y a lieu de se demander avec qui il avait discuté.

Au sujet des différends que les étudiants étrangers, le recteur soutient que le problème a surgi depuis le problème libanais. C'est peut-être un oubli car l'année dernière au mois de novembre, j'étais alors secrétaire général de l'A.E.E.U.M., j'ai abordé le problème avec M. Nadeau et j'avais entrepris des démarches au niveau du ministère provincial des ressources culturelles afin que ces ententes là puissent avoir lieu. J'avais même contacté l'ambassadeur d'un pays francophone qui s'est dit disposé à venir signer l'entente à Fredericton. La ballé était donc dans le camp du gouvernement provincial mais rien de concret n'a été fait.

J'avais compté sur l'appui de l'Université car elle ne pouvait qu'en tirer profit. On nous a fait beaucoup de promesses et il nous a été révélé que le recteur était saisi du problème et qu'il en était conscient.

POLITIQUE ÉTUDIANTINE

Ce que je n'arrive pas à comprendre, c'est que le recteur lie ce problème à la situation libanaise. Voilà encore, une fois, je remarque que la communication n'avait pas passé, c'est là qu'intervient une espèce de filtrage inadéquat. Ce dossier pendant que je pensais que le recteur en était au courant depuis une année et qu'il s'en occupait, alors qu'il est entrain de moisir quelque part dans un tiroir. C'est vraiment regrettable.

Linda: Juste un détail. Au sujet du dossier de CKUM-MF, le recteur voudrait que l'on suive l'exemple de ce genre de négociations entre CKUM-MF et la direction de l'Université. Il semble dire que c'était un dialogue très, très positif et que la F.E.U.M. aurait dû suivre cet exemple de négociation. Mais, je voudrais savoir à quelle référence il peut dire que l'attitude a été très positive. Qu'est-ce qu'il qualifie d'attitude positive? C'est l'une des questions que j'aurais à lui poser lors de notre rencontre.

Pierre: Le seul commentaire que j'ai à peut-être déjà mentionné. Je pense qu'on voit une certaine lumière de la part de la direction de l'Université spécialement auprès de notre recteur. Je crois qu'avec la bonne foi, nous pouvons dire que les événements tels que ceux d'avril ne se reproduiront plus. C'est malheureux que ce soit arrivé. Et je pense qu'on pourra accomplir beaucoup de choses avec cette nouvelle attitude.

Le Front: Auriez-vous préféré avoir l'entrevue avec le Front avant celle du recteur? Vous sentez-vous plus à l'aise de vous exprimer après avoir connu le point de vue du recteur?

Pierre: Je pense qu'il y a une chose, surtout au sujet des étudiants expulsés ou non-réadmis. C'est le seul point où on ne s'entend pas. Mais le fait de faire parler M. le recteur avant, je pense que n'aurait rien modifié mais ça aurait permis au recteur de nous donner les raisons pour lesquelles il considère que ce dossier est fermé.



Mehdi: Je pense que c'est une bonne chose d'avoir son point de vue officiel écrit donné que la F.E.U.M. avait largement exprimé son point de vue à plusieurs reprises. Ça aurait été un peu superflu que l'on continue à parler quand l'autre partie ne réagit pas. Ça nous a permis d'avoir son point de vue officiel surtout en ce qui concerne les expulsés. Et je crois que la balle n'est pas dans notre camp mais bien dans le camp de l'administration et elle n'est jamais sortie de là.

Linda: Personnellement, ça permet à la F.E.U.M. d'argumenter sur les choses concrètes.

Le Front: Je vous remercie

Centre de documentation scolaire et professionnelle

La vice-présidente de l'A.E.E.U.M. se livre au FRONT

SERVICE SOCIAL

Cette semaine, le service social a obtenu votre attention. Nous verrons donc une brève description de la carrière des travailleurs sociaux.

Description: Cette spécialité des sciences sociales vise la formation des travailleurs sociaux. Le travailleur social est cette personne qui cherche à assurer le bien-être des individus, des familles et des collectivités par une intervention systématique sur tous les facteurs susceptibles de contribuer au développement et à l'adaptation social de l'homme et de son milieu. Le travailleur social agit, soit directement auprès des individus et des familles, soit au plan collectif. Après des individus et des familles, son intervention sociale se traduit plutôt cliniquement par des conseils pour prévenir certains problèmes ou pour faciliter l'adaptation des individus aux conditions environnantes ou encore pour aider à aplanir certaines difficultés à rebours périodiques. Il fait alors du traitement individuel, du traitement de couples, il procède à des évaluations psycho-sociales et porte un diagnostic suivi du traitement à apporter.

Dans ces cas, par exemple, il pourra s'occuper des abus ou négligences dont sont victimes les enfants ou une épouse; il s'intéressera à la réhabilitation de délinquants ou à la réadaptation d'alcooliques avec une équipe multidisciplinaire de spécialistes, ou au cas des personnes souffrant du manque d'argent, etc.

Après des groupes et des collectivités, l'intervention du travailleur social aura alors l'aspect d'une animation sociale visant à une meilleure compréhension des groupes et des modes de communication dans la société. Elle peut se manifester aussi par une participation à un travail d'organisation communautaire qui met différents services à l'usage de la collectivité, ou par une collaboration à un travail de planification politique du bien-être.

Les diplômés en service social (ou assistance sociale) agissent pour une bonne partie dans les agences sociales, les hôpitaux, généraux ou psychiatriques, dans les cours de justice,

dans les ministères provinciaux et fédéraux du Bien-être et de la Santé ou des Affaires sociales, dans les écoles ou les secteurs de prévention et de traitement à la famille, à l'enfance, la pratique privée existe pour quelques-uns. D'autres travaillent dans les conseils d'administration et dans les bureaux de planification des ministères des Affaires sociales, de la Justice, des Conseils régionaux de Développement social. Un pourcentage enseigne leur spécialité aux niveaux collégial professionnel et universitaire.

Préparation antérieure, Qualités requises, Intérêts caractéristiques: Par l'apprentissage approfondi et continus dans cinq ou six matières scolaires de base, acquérir de la culture générale qui aide à porter des jugements raisonnables sur divers aspects fondamentaux de la réalité. Préparation antérieure plus particulière en mathématiques, en sciences humaines et en anglais. Stabilité émotive et équilibre personnel. Acceptation d'autrui et disponibilité. Capacité d'écoute bien développée. Sens de la communication et du travail d'équipe (car le travailleur social œuvre souvent au sein d'équipe). Conscience sociale. Intérêts caractéristiques pour les tâches d'aide aux gens, de même pour les problèmes communautaires et collectifs. L'attrait pour la psychologie peut constituer un indice d'attrait pour ce type d'orientation professionnelle.

Débouchés: Services gouvernementaux: Bien-être social, santé, éducation. Service d'aide privé (mères célibataires, alcoolisme, drogue...).

Service d'adoption. Service d'aide aux immigrants. Service de réadaptation des handicapés, des prisonniers, etc.

Extraits de "Guide des cours et des carrières" de Siega Beaulé, Guérin, 1976, "50 Métiers et Professions pour les Québécois" de Francine Charneau-Milimy, Éditions Du jour, 1971.

Un prétrioir avec les documents touchant la carrière de la semaine est toujours à votre disposition au:

Centre de documentation scolaire et professionnelle, loc. 418 Taillon; tél: 858-4161



Nous avions parlé différenciel avec M. Finn, qu'en pensez-vous?

Mad. Kaestli:

M. Finn parle des frais différenciels pour les étudiants étrangers comme d'une question ayant surgi depuis le problème libanais. Nous aimerions rappeler que des démarches officielles ont commencé en novembre 1981 avec M. Mehdi Attia et que nous avons déjà rencontré M. Finn en avril dernier à ce propos, sans qu'aucune suite n'ait été donnée. Manque de communication encore une fois? Depuis septembre la question s'est reposée: À cause de la guerre au Liban nous avions demandé une aide pour certains étudiants semblable à celle accordée par le Québec, c'est-à-dire suppression des frais différenciels de 1000\$ et bourses.

Nous sommes heureux d'apprendre, par le Front, que des pourparlers sont engagés.

L'Université ne peut pas prendre de décisions seule, nous en sommes conscients, c'est pourquoi: Nous avons, de notre côté, entrepris des démarches auprès du provincial et du fédéral. Mais nous attendons de l'Université qu'elle nous soutienne et nous appuie auprès de ces gouvernements.

Je dois dire que malheureusement peu d'informations nous parviennent et que nous nous sentons isolés dans nos problèmes.

Le Front: As-tu quelque chose à dire en tant que vice-présidente de l'Association des étudiants étrangers sur l'entrevue en général?

Mad. Kaestli: M. Finn évoque le dialogue qui s'ouvre entre les étudiants et l'Administration, les nouveaux services offerts, les projets de bourse.

Nous aimerions bien que les étudiants étrangers soient aussi inclus dans ces projets, car nous payons le double en frais de scolarité sans avoir accès à certains services, au programme de bourses justement, à la possibilité pour les étudiants étrangers de langue maternelle non-française d'avoir des cours de français adaptés à leurs besoins.

Mais puisqu'une invitation au dialogue est lancée, nous sommes prêts à saisir cette chance.

Le Front: Merci

Horaire des examens

Un appareil
pour fixer
le bassin

PITTSBURGH (UPI) —

Tout le monde sait qu'il y a des fractures du bassin, mais on ne s'en rend pas compte, au point de négliger des traitements à vie quand elles n'entraînent pas tout simplement la mort.

Or, voici que le Dr. Meers, de l'hôpital universitaire de Pittsburgh, vient de moderniser (parce qu'elle était connue depuis les années 30) une structure de tiges métalliques fixées au bassin qui permet à celui-ci de demeurer en place.

Selon ce médecin, la rate et la vessie sont des organes qui peuvent être touchés lorsqu'on soigne les fractures du bassin. Cette nouvelle technologie, qui est enfin finalement qu'un outil, permet au chirurgien de traiter plus proprement et avec moins d'embaras la fracture.

"Car, dit-il, la plupart du temps, les patients meurent dans les 24 heures, à la suite d'hémorragies. Cette structure immobilise le patient et nous permet de contrôler les hémorragies. La structure sera aussi utile sur un autre plan: les fractures du bassin — et c'est comme nous le savons — nécessitent une hospitalisation de deux à trois mois. Or cette immobilisation empêche des organes vitaux de fonctionner normalement. Les poumons trouvent difficilement leur rythme infirmos, pneumonies souvent. Et les personnes d'âge mûr, souvent, ne s'en relèvent pas.

La Sécurité
des aliments

Faire la sélection de ses aliments n'est pas chose facile. En plus du prix et de la valeur nutritive beaucoup de consommateurs se préoccupent au sujet de certaines substances ajoutées aux aliments, c'est-à-dire, pour qu'on ne s'y trompe pas, certains sont ajoutés aux aliments et si elles sont choisis. Cependant le choix reste à nous, car tous les ingrédients d'un produit doivent être inscrits sur les étiquettes, même les additifs alimentaires. Rappelez-vous toutefois qu'on définit un additif alimentaire comme "toute substance, y compris toute source de radiation, dont l'emploi produit ou peut produire comme résultat que la substance ou ses sous-produits deviennent partie intégrante d'un aliment ou modifient les caractéristiques propres d'un aliment".

Samedi dernier, soit le 20 novembre, l'École de nutrition et d'études familiales fut encore une fois le site d'un atelier fort intéressant. Cette fois on traita de "la sécurité des aliments".

Suite à la page 9

COUL	OR	DESCRIPTION	JOUR	HEURES	LOCAL	PROFESSEUR
C1107	A	COMPATABILITE FINANCIERE I	JEU,1600E	12:00-14:30	351	YOUNG T.
C1108	C	COMPATABILITE FINANCIERE II	JEU,1600E	12:00-14:30	308	ST. PIERRE C.
C1109	D	COMPATABILITE FINANCIERE III	JEU,1600E	12:00-14:30	142	LEBLAND M.
C1145	A7	COMPATABILITE D'ANALYSE	LUN,2000E	08:30-10:30	351	ST. PIERRE C.
C1205	A	COMPATABILITE FINANCIERE IIII	MER,1550E	08:30-10:30	207	BURBURE L.
C1206	B	COMPATABILITE FINANCIERE IIII	MER,1550E	08:30-10:30	207	BURBURE L.
C2042	A	INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE DE GESTION	MER,1500E	12:30-14:30	182	BURBURE P.
C2043	B	INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE DE GESTION	MER,1500E	12:30-14:30	207	CORNIER P.
C2044	C	INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE DE GESTION	MER,1500E	12:30-14:30	190	BURBURE P.
C2211	A	TAXATION	JEU,1600E	15:00-18:00	182	LEGER E.
C2212	B	TAXATION	JEU,1600E	15:00-18:00	190	BASTARACHE M.
C3011	A	COMPATABILITE SPECIALISEE I	MAR,2100E	08:30-10:30	310	COLLETTE J.
C3012	A	COMPATABILITE ANALYTIQUE I	MAR,1400E	08:30-10:30	207	BURBURE P.
C3013	A	COMPATABILITE ANALYTIQUE I	MAR,1400E	08:30-10:30	351	GIROUARD M.
C3041	A	THEORIE COMPTABLE I	MAR,1500E	08:30-10:30	551	COORMAN D.
C3042	A	THEORIE COMPTABLE II	MAR,1400E	15:00-17:00	204	COLLETTE J.
C3043	A	INFORMATIQUE ET MODERNISATION APPL. AUX SC. SOC.	LUN,1500E	15:00-17:00	189	WROUSE W.
C3072	A	TAXATION DES BIENS	SAM,1000E	09:00-12:00	102	LEGER E.
C3093	A	IMPOT DES CORPORATION	SAM,1000E	13:00-15:00	102	LEGER E.
C3101	A	COMPATABILITE SPECIALISEE II	VEN,1700E	08:30-10:30	351	BURBURE S.
C3102	A	THEORIE DE LA VERIFICATION	LUN,1500E	08:30-10:30	207	COLLETTE J.
C3103	A	COMPATABILITE ANALYTIQUE IIII	LUN,2000E	12:30-14:30	189	BURBURE P.
C3104	A	COMPATABILITE ANALYTIQUE IIII	LUN,2000E	12:30-14:30	351	BURBURE S.
C3105	A	INFORMATIQUE ET PROGRAMMATION	VEN,1700E	15:00-17:00	205	BURBURE P.
C3106	A7	INTRODUCTION A LA DEMOGRAPHIE	VEN,1700E	15:00-17:00	438	BERNARD J.A.
C3110	AA	TECHNIQUES AUXILIAIRES DE LA DEMOGRAPHIE I	VEN,1700E	08:30-10:30	438	BERNARD J.A.
C3111	AB	STENOGRAPHIE I	JEU,1600E	12:30-14:30	0155E	GALLANT L.
C3112	AC	STENOGRAPHIE II	VEN,1700E	12:30-14:30	0159E	COLLETTE E.
C3113	AD	STENOGRAPHIE III	LUN,1500E	15:00-17:00	0159E	COLLETTE E.
C3114	AE	STENOGRAPHIE IIII	JEU,1600E	15:00-17:00	0155E	GALLANT L.
C3115	AF	COMMUNICATION COMMERCIALE	JEU,1600E	08:30-10:30	0155E	LEGAULT L.
C3116	AG	SYNTHÈSE DES PROCÉDÉS DE BUREAU	MAR,1400E	15:00-17:00	0159E	DELLANT L.
C3117	AI	INTRODUCTION A L'ECONOMIE	SAM,1000E	09:00-11:00	207	SAJOUS F.
C3118	AP	PRINCIPES ECONOMIQUES (MICRO)	MAR,1400E	15:00-17:00	0159E	LEBLAND M.
C3119	AP	PRINCIPES ECONOMIQUES (MICRO)	LUN,1500E	12:30-14:30	1638	RIHARD E.
C3120	AA	ETUDE ANALYTIQUE DES PROBLÈMES ECONOMIQUES (MATHÉMATIQUES)	MAR,1400E	15:00-17:00	438	LEBLAND M.
C3121	AB	ECONOMIE QUANTITATIVE I	MER,1500E	12:30-14:30	438	REFFORD P.
C3122	AC	HISTOIRE DE LA PENSÉE ECONOMIQUE	JEU,1600E	08:30-10:30	438	TN THAT B.
C3123	AD	MICROECONOMIE I	MAR,1400E	08:30-10:30	438	DESJARDINS M.
C3124	AE	MACROECONOMIE I	MAR,1400E	15:00-17:00	438	REFFORD P.
C3125	AF	FINANCES PUBLIQUES	VEN,1700E	12:30-14:30	542	DEBIERES M.
C3126	AG	MONNAIE ET CREDIT	LUN,1500E	08:30-10:30	438	SAJOUS F.
C3127	AD	ECONOMETRIE I	VEN,1700E	12:30-14:30	542	REFFORD P.
C3128	AE	RECHERCHE EN RECHERCHE	MAR,1400E	15:00-17:00	438	DESJARDINS M.
C3129	AF	INTRODUCTION A L'ANALYSE DES DECISIONS ADMINISTRATIVES	VEN,1700E	08:30-10:30	442	TN THAT B.
C3130	AG	THEORIE MICROECONOMIQUE	JEU,1600E	08:30-10:30	542	DESJARDINS M.
C3131	AD	THEORIE MACROECONOMIQUE	VEN,1700E	08:30-10:30	542	SAJOUS F.
C3132	AE	SEMINAIRE DE FINANCES PUBLIQUES	LUN,1500E	12:30-14:30	438	LEBLAND M.
C3133	AF	SEMINAIRE DE POLITIQUE ECONOMIQUE	LUN,2000E	08:30-10:30	438	MATTAT F.
C3134	AG	INTRODUCTION A L'EDUCATION	MAR,2100E	08:30-10:30	402	ORLAND G.
C3135	AD	INTRODUCTION A L'EDUCATION	MAR,2100E	15:00-17:00	1638	CHOUETTE M.
C3136	AE	ANATOMIE ANATOMIE DE L'ENFANT	MAR,2100E	15:00-17:00	1638	CHOUETTE M.
C3137	AF	PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ENFANT	MAR,2100E	15:00-17:00	1638	CHOUETTE M.
C3138	AG	DEVELOPPEMENT DU LANGAGE ET PRELECTURE	MER,1500E	12:30-14:30	208	LEBLAND Y.
C3139	AD	DEVELOPPEMENT DU LANGAGE ET PRELECTURE	MER,1500E	12:30-14:30	208	LEBLAND Y.
C3140	AE	LA SANTE SCOLAIRE A L'ELEMENTAIRE	JEU,1600E	15:00-17:00	0159E	GAURET N.
C3141	AF	MUSIQUE SCOLAIRE	MAR,2100E	08:30-10:30	0159E	WELCH R.
C3142	AG	PSYCHOLOGIE DE L'ANALYSE	MER,1500E	12:30-14:30	0159E	WELCH R.
C3143	AD	EDUCATION DES ENFANTS EXCEPTIONNELS	MER,1500E	08:30-10:30	204	LEBLAND T.
C3144	AE	TECHNIQUES D'ANIMATION ET COMMUNICATION I	VEN,1700E	08:30-10:30	182	FORTIN D.
C3145	AF	TECHNIQUES D'ANIMATION ET COMMUNICATION I	VEN,1700E	08:30-10:30	0159E	BEAUVIEU P.
C3146	AG	TECHNIQUES D'ANIMATION ET COMMUNICATION I	VEN,1700E	08:30-10:30	182	FORTIN D.
C3147	AD	TECHNIQUES D'ANIMATION ET COMMUNICATION I	VEN,1700E	08:30-10:30	182	FORTIN D.
C3148	AE	EXPERIMENTATION ET EVALUATION DES ACTIVITES EDUCATIVES	VEN,1700E	15:00-17:00	154A	ENNS V.
C3149	AF	APPRENTISSAGE APPLIQUE A L'EDUCATION I	MAR,1400E	08:30-10:30	0159E	WENIGER M.
C3150	AG	METHODES ET TECHNIQUES D'ENSEIGNEMENT	LUN,1500E	12:30-14:30	204	CHOUETTE M.
C3151	AD	HISTOIRE DE L'EDUCATION PRESCOLAIRE	MAR,1400E	15:00-17:00	0159E	FERRET C.
C3152	AE	INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE THEORIE ET TECHNIQUES	LUN,2000E	12:30-14:30	0230E	WINKEL V.
C3153	AF	DIFFICULTE D'APPRENTISSAGE	MAR,2100E	15:00-17:00	0159E	GILLIS D.
C3154	AG	CURR. ET METH. D'ENS. EN EDUCATION SPECIALE I	VEN,1700E	08:30-10:30	0159E	ROZINBAUD A.
C3155	AD	ASPECTS ADMINISTRATIFS ET PROFESSIONNELS DE L'EDUC.	LUN,2000E	15:00-17:00	192	LIRETTE W.
C3156	AE	ORGANISATION DES MATERNELLES ET DES GARDERIES D'ENFANTS	JEU,1600E	15:00-17:00	0159E	GAMBLE J.
C3157	AF	COMMUNICATION AUDIOVISUELLE	JEU,1600E	08:30-10:30	0158E	LACROIX P.
C3158	AG	DEV. DES SC. HUMAINES A L'ELEMENTAIRE	JEU,1600E	12:30-14:30	0159E	WINKEL V.
C3159	AD	DIDACTIQUE DES MATHEMATIQUES AU DEBUT DE CYCLE	LUN,2000E	08:30-10:30	0158E	BURBURE S.
C3160	AE	DIDACTIQUE DE LA LECTURE	LUN,1500E	08:30-10:30	0158E	LEBLAND Y.
C3161	AF	DEVELOPPEMENT PSYCHOMOTEUR DE L'ENFANT	VEN,1700E	12:30-14:30	0159E	REFFORD P.
C3162	AG	DIDACTIQUE DU FRANCAIS	LUN,1500E	08:30-10:30	0158E	ARNAULT S.
C3163	AD	DIDACTIQUE DE LA GEOGRAPHIE	LUN,1500E	15:00-17:00	0159E	CORNIER M./CORNIER V.
C3164	AE	DIDACTIQUE DE L'HISTOIRE	MAR,2100E	15:00-17:00	0159E	ORLAND G.
C3165	AF	DIDACTIQUE DES MATHÉMATIQUES	LUN,1500E	12:30-14:30	0158E	BURBURE S.
C3166	AG	DIDACTIQUE DE LA PHYSIQUE	JEU,1600E	08:30-10:30	0158E	ST-ONGE B.
C3167	AD	DIDACTIQUE DE LA BIOLOGIE	MAR,1400E	15:00-17:00	0158E	LAPIERRE L.

Horaire des examens

3166	GR	DESCRIPTION	JEUR	HEURES	LOCAL	PROFESSEUR
ED58X	A	DE L'ENGLISH LANGUE SECONDAIRE	MAR.1400	15:20-17:20	HTBE	BEYER K.
ED591	A	DICTIONNAIRE DE LA NACTYLOGRAPHIE	LUN.2000	15:00-17:00	0166	COLLETTE E.
ED572	A	REDUCTION EN LECTURE ET MATHÉMATIQUES	LUN.2000	12:30-14:30	01250	LEBLANC E.
ED570	A	ANALYSE DU COMPORTEMENT EN MILIEU SCOLAIRE I	MAR.2100	08:30-10:30	01250	BOURDEAU L.
ED610	A	INITIATION A LA RECHERCHE EN EDUCATION	MAR.2100	12:30-14:30	01250	BYNNE VANOU J.
ED615	A	ELABORATION DU CURRICULUM	VEN.1700	12:30-14:30	01350	ENOS W.
ED612	A	THEORIES DE L'ADMINISTRATION SCOLAIRE I	LUN.2000	12:30-14:30	01350	GAUDY M.
ED624	A	ASPECTS LEGISLATIFS DE L'EDUCATION	LUN.2000	08:30-10:30	01350	GAUDY M.
ED672	A	ORGANISATION ET ADMINISTRATION DE L'ECOLE	JEU.1400	08:30-10:30	01350	GAUDY M.
ED670	A	METHODS AND TECHNIQUES OF RECH. EN ENSEIGNEMENT	LUN.2000	12:30-14:30	01350	GAUDY M.
ED671	A	THEORIES EN EDUCATION DE LA SANTE	LUN.1300	08:30-10:30	0102	GAUDY M.
ED672	A	EDUCATION COMPAREE	MER.1500	15:00-17:00	01350	GAUDY M.
ED673	A	INFORMATION SCOLAIRE	LUN.2000	08:30-10:30	01350	HEURDIN M.
ED653	A	INFORMATION PROFESSIONNELLE	JEU.1400	08:30-10:30	01350	HEURDIN M.
ED646	A	TESTING EN ORIENTATION	JEU.1400	15:00-17:00	02250	ALLARD B.
ED655	A	THEORIES DU DEVELOPPEMENT VOCATIONNEL	MAR.1400	12:30-14:30	0166	GUILLETTE J.G.
ED657	A	THEORIES DU DEVELOPPEMENT "OC" ET PERSONNEL II	LUN.1300	12:30-14:30	01350	JULLETTE J.
ED654	A	THEORIES DE LA RELATION D'AIDE	MAR.1500	12:30-14:30	01350	ALLARD B.
ED645	A	TECHNIQUES DE COUNSELLING D'ORIENTATION II	MER.1500	08:30-10:30	0166	BOURDEAU L.
ED646	A	PROBLEMES EN PSYCHOLOGIE	JEU.1400	08:30-10:30	0200	LYRAC L.
ED647	A	STATISTIQUE ET METHODES EN LANGUE	LUN.2000	12:30-14:30	0166	BOURDEAU O.
ED648	A	PROBLEMES EN DEFICIENCE MENTALE	JEU.1400	15:00-17:00	0200	MADEU G.
ED649	A	STATISTIQUES APPLIQUEES A L'EDUCATION	MAR.1400	12:30-14:30	0166	LEDEWILLER E.
ED645	A	APPROCHES EN APPRENTISSAGE SCOLAIRE	JEU.1400	15:00-17:00	0210	STENEN L.
ED646	A	PROBLEMES DE COMP. EN MILIEU SCOLAIRE	LUN.1300	15:00-17:00	0166	GAUDY M.
ED612	A	RUBES ET COMPOSITION	LUN.1300	08:30-10:30	351	MATHIN C.
ED612	A	RELATIONS FAMILIALES	LUN.1300	08:30-10:30	351	MATHIN C.
ED612	A	RELATIONS FAMILIALES	MER.1500	15:00-17:00	010	YVON Z.
ED614	A	PARTICIPATION ET AMENAGEMENT INTERIEUR	MER.1500	15:00-17:00	010	YVON Z.
ED610	A	INITIATION A LA RECHERCHE	VEN.1700	15:00-17:00	1720	BARO J.
ED610	A	ELEMENTS DES ARTS INDUSTRIELS	MAR.2100	08:30-10:30	01350	LAJOLIE M.
ED613	A	COMMUNICATION GRAPHIQUE I	MAR.2100	15:00-17:00	01350	BOURDEAU S.
ED620	A	DESIGN-INDUSTRIEL I	MER.1500	12:30-14:30	0150	RODHOU S.
ED621	A	DESIGN-INDUSTRIEL II	MER.1500	08:30-10:30	0150	CORMIER E.
ED622	A	DESIGN-INDUSTRIEL III	MER.1500	08:30-10:30	0150	CORMIER E.
ED623	A	DESIGN-INDUSTRIEL IV	MER.1500	08:30-10:30	0150	LAJOLIE M.
ED624	A	ORGANISATION ET AMENAGEMENT DES ATeliers	VEN.1700	15:00-17:00	0150	RODHOU S.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE I	LUN.2000	12:30-14:30	190	THIEL A.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE II	LUN.2000	12:30-14:30	219A	VOUTOUR M.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE III	LUN.2000	12:30-14:30	114A	VOUTOUR M.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE IV	LUN.2000	12:30-14:30	114A	VOUTOUR M.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE V	LUN.2000	12:30-14:30	211A	THIEL A.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE VI	LUN.2000	12:30-14:30	206A	ZOHL M.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE VII	LUN.2000	12:30-14:30	207A	CAMPBELL S.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE VIII	LUN.2000	12:30-14:30	215A	THIEL A.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE IX	LUN.2000	12:30-14:30	247A	CAMPBELL S.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE X	LUN.2000	12:30-14:30	206A	ZOHL M.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XI	LUN.2000	08:30-10:30	114A	CHASSON V.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XII	LUN.2000	08:30-10:30	114A	CHASSON V.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XIII	LUN.2000	08:30-10:30	273	CASEY J.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XIV	MAR.1400	15:00-17:00	180	CHASSON V.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XV	MAR.1500	12:30-14:30	249	CASEY J.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XVI	MAR.1500	12:30-14:30	202	CAMPBELL S.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XVII	JEU.1400	15:00-17:00	190	HITCHAM J.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XVIII	MAR.2100	15:00-17:00	202	HITCHAM J.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XIX	JEU.1400	08:30-10:30	202	CAMPBELL S.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XX	MAR.1400	08:30-10:30	224C	ROUAT K.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XXI	LUN.1300	08:30-10:30	250	CASSIE A.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XXII	MAR.2100	12:30-14:30	250C	SAVOTE D.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XXIII	LUN.1300	12:30-14:30	250	GAUDY M.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XXIV	MAR.2100	15:00-17:00	220C	ROUAT K.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XXV	JEU.1400	15:00-17:00	224	CASEY J.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XXVI	MAR.2100	12:30-14:30	104A	YUSTE M.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XXVII	MAR.2100	12:30-14:30	104A	YUSTE M.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XXVIII	MAR.2100	08:30-10:30	135A	YUSTE M.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XXIX	MAR.2100	08:30-10:30	182	CASSIE A.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XXX	VEN.1700	12:30-14:30	208	GEORARD H.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XXXI	JEU.1400	12:30-14:30	170	CORMIER E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XXXII	MAR.2100	15:00-17:00	208	CORMIER E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XXXIII	LUN.1300	08:30-10:30	207	CASEY J.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XXXIV	VEN.1700	08:30-10:30	206	ROUAT K.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XXXV	LUN.2000	08:30-10:30	180	CASEY J.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XXXVI	MER.1500	12:30-14:30	114A	GALLAY E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XXXVII	MER.1500	15:00-17:00	104	ARSENAULT E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XXXVIII	MER.1500	15:00-17:00	207A	LEWIN L.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XXXIX	MER.1500	15:00-17:00	114A	HACHE W.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XL	MER.1500	15:00-17:00	100A	ARSENAULT E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XLI	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XLII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XLIII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XLIV	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XLV	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XLVI	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XLVII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XLVIII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE XLIX	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE L	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LI	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LIII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LIV	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LV	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LVI	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LVII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LVIII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LIX	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LX	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXI	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXIII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXIV	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXV	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXVI	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXVII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXVIII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXIX	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXX	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXI	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXIII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXIV	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXV	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXVI	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXVII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXVIII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXIX	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXX	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXI	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXIII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXIV	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXV	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXVI	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXVII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXVIII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXIX	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXX	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXXI	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXXII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXXIII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXXIV	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXXV	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXXVI	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXXVII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXXVIII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXXIX	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXXX	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXXXI	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXXXII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXXXIII	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXXXIV	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXXXV	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A	ENGLISH LANGUAGE LXXXXXVI	MER.1500	15:00-17:00	215A	PHILIPPEAU E.
ED611	A					

Horaire des examens

Suite de la page 9

aux additifs de la diversité et de la commodité de nos apprivoisements, il en nourrit. De plus, si la production alimentaire veut se développer parallèlement au rythme de la croissance démographique et de ces efforts déployés pour améliorer l'état de nutrition des populations des zones sous-développées, il est indispensable qu'on accorde aux additifs un rôle de premier plan dans l'industrie alimentaire.

Les statistiques nous enseignent que les chimistes et les chercheurs d'automobile s'exposent, par leur métier, à plus de risques que la plupart des gens, et que le travail d'un fermier est deux fois plus dangereux que celui d'un pilote d'avion. Lorsqu'un entrepreneur diverses activités, nous nous exposons à divers dangers. On ne peut vivre sans prendre des risques et ce, dans toutes nos activités quotidiennes, y compris à table.

La décision ultime repose toutefois sur vous lorsque vous faites votre menu ou vos courses à l'épicerie, et finalement lorsque vous vous mettez à table. Il vous appartient de choisir des aliments contenant ou non des additifs autorisés. Si vous préférez les aliments dans lesquels les additifs sont interdits, choisissez le lait, les oeufs, la viande des fruits et les légumes frais.

Suzanne Albert
Étudiante de 6e année
à l'École de nutrition
et d'études familiales

Les Brayons de Moncton - ça bouge

Nous nous étions endormis...
Nous avions besoin de sang nouveau!
Nous avons répondu à l'appel lancé!

Le groupe d'intéressés s'est réuni le dimanche 17 octobre. Ils ont décidé ensemble de prendre la rame et de laisser aller le bateau d'idées évasives réalisées. Nous essayerons de planifier des rencontres intéressantes les enfants, les adolescents, les parents, tous les jeunes de cœur.

Comment pouvez-vous vous impliquer? En devenant membre mais surtout en participant aux nombreuses activités prévues.

Pour commencer, nous avons eu pour les tout-petits notre premier annuel de l'Halloween. Tenu le dimanche 31 octobre dans un cadre agréable à l'après-midi à l'école Amiral de Dieppe, nous avons accueilli environ 50 enfants. La sorcière Helda est venue nous visiter. Elle a bien amusé les enfants.

Certains parents en ont profité pour renouer des amitiés et même pour jouer quelques parties de cartes. Au départ, un sac "surprise".

Suite à la page 11

SIÈLE	DESCRIPTION	JOUR	HEURES	LOCAL	PROFESSEUR
F01795 14	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	207A	GERIN P.
F01845 16	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	106A	RICHARDSON E.
F01845 17	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	106A	ROBICHAUD L.
F01845 18	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	219A	BOURDEAU R.
F01845 19	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206X	FOURNET P.
F01845 20	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	215A	GALLANT M.
F01845 21	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	216A	BOURDEAU R.
F01845 22	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	ROBICHAUD L.
F01845 23	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	219A	RICHARDSON E.
F01845 24	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	237A	DEFINNEY J.
F01845 25	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	237A	CHASSION Z.
F01845 26	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	237A	JULIEN M.P.
F01845 27	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	215A	FOURNET P.
F01845 28	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	BOURDEAU R.
F01845 29	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 30	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 31	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 32	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 33	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 34	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 35	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 36	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 37	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 38	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 39	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 40	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 41	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 42	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 43	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 44	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 45	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 46	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 47	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 48	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 49	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 50	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 51	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 52	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 53	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 54	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 55	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 56	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 57	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 58	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 59	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 60	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 61	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 62	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 63	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 64	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 65	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 66	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 67	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 68	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 69	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 70	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 71	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 72	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 73	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 74	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 75	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 76	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 77	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 78	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 79	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 80	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 81	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 82	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 83	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 84	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 85	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 86	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 87	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 88	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 89	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 90	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 91	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 92	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 93	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 94	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 95	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 96	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 97	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 98	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 99	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F01845 100	LANGUE PARLEE ET ECRIE II	LUN,139EC	08:30-10:30	206A	FOURNET P.
F02154 A	ROMAN FRANCAIS AU XEIE SIECLE	LUN,200EC	12:30-14:30	245A	ROBICHAUD A.M.
F02155 A	INTEGRATION A LA POESIE	JEU,160EC	15:00-17:00	245A	BOURDEAU R.
F02156 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02157 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02158 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02159 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02160 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02161 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02162 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02163 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02164 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02165 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02166 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02167 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02168 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02169 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02170 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02171 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02172 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02173 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02174 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02175 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02176 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02177 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02178 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02179 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02180 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02181 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02182 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02183 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02184 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02185 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02186 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02187 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02188 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02189 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02190 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02191 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02192 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02193 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02194 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02195 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02196 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02197 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	08:30-10:30	215A	DEFINNEY J.
F02198 A	TECHNIQUES DE L'ECRIURE II	JEU,160EC	0		

Horaire des examens

le lundi 29 novembre 1982 - Le FRONT - page 11

[Suite de la page 10]

NUMÉRO	DESCRIPTION	JOUR	HEURES	LOCAL	PROFESSEUR
102161	LECTURES BREVETES	VEN, 1700E	08:30-10:30	133A	TREHAULT L.
102763	A JOURNALISME ECRIT I	LUN, 1300E	15:00-17:00	135A	ETIENNE G.
102764	A JOURNALISME OPAL I	LUN, 1300E	08:30-10:30	133A	ENJUPÉ
102765	A HISTOIRE DE LA PRESSE	MAR, 1300E	15:00-17:00	215A	BEAULIEU G.
102766	A INTRODUCTION À LA PROGRAMMATION	LUN, 1300E	15:00-17:00	2202	MEYERSET C.
102767	A ELEMENTS DE PROGRAMMATION	VEN, 1700E	15:00-17:00	4002	MOHARREK C.
102768	A MICRO-INFORMATIQUE	LUN, 1300E	15:00-17:00	411A	LEBLANC R.
102769	A LABORATOIRE DE MICRO-ORDINATEURS	MAR, 1400E	15:00-17:00	411A	LEBLANC R.
102770	A INTRODUCTION À L'ÉTUDE DES LOISIRS	LUN, 1300E	12:30-14:30	226C	COURTIER R.
102771	A LES LOISIRS ET LES GROUPES SPECIAUX	JEU, 1600E	08:30-10:30	226C	OUELLETTE P.
102772	A ANALYSE ET INTRODUCTION (STAGE)	LUN, 2000E	08:30-10:30	266C	COURTIER R.
102773	A THEORIES DU JEU	VEN, 1700E	12:30-14:30	266C	OUELLETTE P.
102774	A LES LOISIRS, LEUR ÉVOLUTION ET LES TENDANCES MOD.	MAR, 2100E	12:30-14:30	2000E	OUELLETTE P.
102775	A PROGRAMMATION ET PLANIFICATION DES SERV. EN LOISIRS	MAR, 1400E	15:00-17:00	2000E	OUELLETTE P.
102776	A INTRODUCTION À L'ANALYSE MATHÉMATIQUE	JEU, 1600E	08:30-10:30	4221	VANDROUHE R.
102777	A CALCUL DES AFFAIRES	MER, 2200E	06:30-10:30	4002	WYBROW M.
102778	A COURS PRÉPARATOIRE À L'ANALYSE	SAM, 1000E	09:00-11:00	4002	WEL V.
102779	A ALGÈBRE LINÉAIRE DES AFFAIRES	MAR, 2100E	12:30-14:30	163A	ALLARD J.
102780	A MATHÉMATIQUES GÉNÉRALES	JEU, 1600E	08:30-10:30	9002	CHOUKANTAN V.
102781	A INTRODUCTION AU CALCUL	VEN, 1700E	15:00-17:00	9102	WYBROW M.
102782	A LES NOMBRES ET LEURS ORIGINES	MAR, 2100E	12:30-14:30	4002	SOLEY F.
102783	A ALGÈBRE MODERNE I	VEN, 1700E	12:30-14:30	2222	SOLEY F.
102784	A ÉQUATIONS DIFFÉRENTIELLES I	MAR, 2100E	08:30-10:30	4002	BERGHAUSE M.
102785	A PROPRIÉTÉS	MER, 1500E	12:30-14:30	4228	SHISA D.
102786	A INTRODUCTION À LA MUSIQUE I	MAR, 2100E	15:00-17:00	219A	CHOUKANTAN V.
102787	A LA MUSIQUE DE 1600 À 1750	LUN, 2000E	15:00-17:00	133A	ALLARD J.
102788	A THÉORIE ÉLÉMENTAIRE I	LUN, 1300E	15:00-17:00	133A	LEBLANC M.
102789	A LES STYLES POLYPHONIQUES	LUN, 1300E	15:00-17:00	8166E	CARDIN M.
102790	A INSTRUMENT PRINCIPAL ET ENSEMBLES IV	LUN, 2000E	08:30-10:30	133A	WEL V.
102791	A LA MUSIQUE AVANT 1600	JEU, 1600E	12:30-14:30	211A	ALLARD J.
102792	A LES STYLES TRADITIONNELS II	MAR, 1400E	12:30-14:30	133A	BOULANGER R.
102793	A MÉTHODES ET MATÉRIELS EN ÉDUCATION MUSICALE I	LUN, 2000E	12:30-14:30	8260E	VAUTOUR R.
102794	A MÉTHODES ET MATÉRIELS EN ÉDUCATION MUSICALE II	MER, 1500E	08:30-10:30	8260E	VAUTOUR R.
102795	A TECHNIQUES DE RECHERCHE	MAR, 1400E	08:30-10:30	133A	BOULANGER R.
102796	A LES STYLES TRADITIONNELS IV	LUN, 1300E	12:30-14:30	8260E	VAUTOUR R.
102797	A COMPOSITION I	VEN, 1700E	15:00-17:00	215A	OLIBSON N.
102798	A INTRODUCTION À LA TECHNIQUE DE RÉGIE	VEN, 1700E	08:30-10:30	211A	WICKIQUA N.
102799	A MÉTHODES INSTRUMENTALES ET VOCALES SCOLAIRES	JEU, 1600E	08:30-10:30	133A	WICKIQUA N.
102800	A ORFÈVRE ET RÉPERTOIRE DE L'INSTRUMENT PRINCIPAL	VEN, 1700E	08:30-10:30	245A	MARR J.
102801	A SCIENCE DE L'ALIMENTATION I	JEU, 1600E	08:30-10:30	176A	ROCHICAUD N.
102802	A AMÉNAGEMENT DES SERVICES ALIMENTAIRES	MAR, 2100E	12:30-14:30	176A	ROCHICAUD N.
102803	A PROBLÈMES CONCEPTUELS DE NUTRITION	MAR, 2100E	12:30-14:30	176A	ROCHICAUD N.
102804	A DIÉTÉTIQUE I	LUN, 1300E	12:30-14:30	176A	ROCHICAUD N.
102805	A ADMINISTRATION DES SERVICES ALIMENTAIRES	JEU, 1600E	12:30-14:30	176A	ROCHICAUD N.
102806	A L'ETRE HUMAIN ET LA SANTÉ	LUN, 1300E	15:00-17:00	192A	BAKKE C.
102807	A PRINCIPES DE SOINS INFIRMIERS I	LUN, 2000E	15:00-17:00	166A	GUGUEN D.
102808	A LES SOINS INFIRMIERS EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE II	LUN, 2000E	12:30-14:30	176A	GALLANT G.
102809	A SOINS À L'ENFANT DANS SA FAMILLE	MAR, 1400E	12:30-14:30	166A	DUCKET J.
102810	A SOINS INFIRMIERS NATURELS ET INFANTILES	LUN, 1300E	15:00-17:00	192A	BAKKE C.
102811	A SYMPOSIUM PROFESSIONNEL	LUN, 2000E	12:30-14:30	198A	CASSISE M.
102812	A LES SOINS INFIRMIERS EN MÉDECINE ET EN CHIR. III	MAR, 2100E	08:30-10:30	166A	FERGUSON E.
102813	A PHYSIQUE GÉNÉRIQUE DE LA RUE À L'ÉNERGIE SOLAIRE	MAR, 2100E	08:30-10:30	320A	SCIBER P.-S.
102814	A MÉCANIQUE ET CHALEUR	SAM, 1000E	13:00-15:00	4221	VERVAN T.
102815	A INT. À LA PHYSIQUE MODERNE ET À L'OPTIQUE PHY.	VEN, 1700E	08:30-10:30	4222	LEBLANC R.
102816	A EFFETS BIOLOGIQUES DES RADIATIONS	JEU, 1600E	12:30-14:30	8002	LEBLANC R.
102817	A ELECTRONOMETRIE	LUN, 1300E	12:30-14:30	401E	BAKER G.
102818	A INITIATION À LA PHILOSOPHIE	VEN, 1700E	12:30-14:30	101A	WEL V.
102819	A INTRODUCTION À LA PHILOSOPHIE	VEN, 1700E	12:30-14:30	116A	TREMLAY R.
102820	A THEMES DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE	MAR, 1400E	08:30-10:30	237A	TREMLAY R.
102821	A PHILOSOPHIE DE LA COMMUNICATION	MER, 1500E	15:00-17:00	237A	TREMLAY R.
102822	A PHILOSOPHIE DU FÉMINISME	LUN, 1300E	12:30-14:30	211A	GALLANT G.
102823	A LOGIQUE	MAR, 1400E	15:00-17:00	135A	FANNON C.
102824	A LECTURE D'UN AUTEUR DE L'ANTIQUITE I	VEN, 1700E	08:30-10:30	207A	GALLANT C.
102825	A LECTURE D'UN AUTEUR DES TEMPS MODERNES I	MAR, 2100E	08:30-10:30	207A	MARR J.
102826	A PHILOSOPHIE DU LIBRE	LUN, 1300E	08:30-10:30	226C	BLANCHARD V.
102827	A INTRODUCTION À LA PSYCHOLOGIE I	MAR, 1400E	08:30-10:30	163A	DE JARDINS L.
102828	A INTRODUCTION À LA PSYCHOLOGIE II	JEU, 1600E	15:00-17:00	200A	BONHÉBES L.
102829	A PSYCHOLOGIE GÉNÉRIQUE-EXPERIMENTALE	MAR, 1400E	15:00-17:00	4227	WEL V.
102830	A PSYCHOPHYSIOLOGIE I	MAR, 2100E	12:30-14:30	9102	RETTVALI T.
102831	A INTRODUCTION À LA PSYCHOLOGIE SOCIALE	SAM, 1000E	13:00-15:00	9102	RETTVALI T.
102832	A INTRODUCTION À LA SEXUALITÉ	LUN, 2000E	08:30-10:30	4221	HACHE M.
102833	A RELATIONS HUMAINES I	VEN, 1700E	12:30-14:30	3881	BON P.
102834	A INFORMATIQUE APPLIQUÉE À LA PSYCHOLOGIE	LUN, 2000E	08:30-10:30	5101	MUSI G.
102835	A PSYCHOLOGIE GÉNÉRIQUE	LUN, 1300E	15:00-17:00	4381	DESJARDINS J.-C.
102836	A PSYCHOLOGIE GÉNÉRIQUE II	LUN, 2000E	12:30-14:30	4321	DESJARDINS J.-C.
102837	A RELATIONS HUMAINES II	MAR, 2100E	15:00-17:00	9102	MUSI G.
102838	A PSYCHOMÉTRIE	MAR, 1400E	12:30-14:30	192A	BON P.
102839	A SÉMINAIRE DE PSYCHOLOGIE I	VEN, 1700E	12:30-14:30	4341	DUCKET A.
102840	A PSYCHOLOGIE DES ENFANTS EXCEPTIONNELS	LUN, 1300E	08:30-10:30	4421	O'NEILL W.
102841	A PERSONNALITÉ	MAR, 1400E	08:30-10:30	4421	DUCKET A.
102842	A PSYCHOLOGIE DESCRIPTIVE	MAR, 1400E	15:00-17:00	5101	LEVESQUE J.-L.
102843	A ANALYSE ET MODIFICATION DU COMPORTEMENT	JEU, 1600E	12:30-14:30	5101	BONHÉBES L.

était remis à chaque enfant.
 Nous nous sommes tous bien amusés. Un merci spécial à Raymond et Andrée, Alphonse et Camilla, ainsi que Fernande.
 D'autres activités sont prévues sous feu de Noël, le 12 décembre - la date anniversaire, le 28 janvier.
 Laissez-nous savoir si vous êtes dans la région! Au plaisir de vous voir!

Voici notre exécutif pour l'année 82-83

- Le Club Brayon(ne)s et ami(e)s de Moncton
- PRESIDENT: Clayton Albert
- VICE-PRESIDENT: Guy Nadeau
- VICE-PRESIDENTE: Clairenette (Daigle) Clavette
- TRESORIER: Jacques Couturier
- SECRETAIRES: Camilla (Devost) Bourgeois
- DIRECTEURS: Raymond Martin, Louiseette (Hébert) Lapointe, Alphonse Bourgeois, Gisèle Côté, Claudette (Kute) Desroches, Gilbert Bérubé, responsable des étudiants, Embrayons d'Avant! Brayonnement votre.

Clairenette(Daigle)
 Clavette
 responsable des relations extérieures

L'Institut canadien pour les étudiants pour les affaires inter-nationales - Section Acadie

L'Institut canadien pour les affaires inter-nationales - Section Acadie, va sa première rencontre de la saison le mercredi 8 décembre, à 8h00 au Bénédictin. Un repas aura lieu à 19h30.
 Le conférencier sera monseigneur Bernard Malandain, Coadjuteur de France à Moncton. Monseigneur Malandain fera le point sur les relations entre la France et le Canada. Il répondra ensuite aux questions.
 Suite à la page 12

Horaire des examens

SÉRIE	GR	DESCRIPTION	JOUR	HEURES	LOCAL	PROFESSEUR
595203	A	SEM. AVANCE DE RECH. EN RECH. EXPERIMENTAL I	VEN. 1500C	12:30-14:30	5427	SUEIC W. MENEZES I
595204	A	RELATIONS DE GROUPES DANS LES ORGANISATIONS	LUN. 7000C	08:30-10:30	5427	BEJARINSKI B.
595211	A	SEMINAIRE AVANCE DE RECHERCHE EN PSYCHO. CLINIQUE	LUN. 1300C	12:30-14:30	5427	RETFALVI T.
595217	A	THEORIES ET RECHERCHES EN RELATIONS D'AIDE	MER. 1500C	08:30-10:30	5427	ODIN P.
595208	A	APPLICATIONS EN TECHNIQUES DE RELATIONS D'AIDE	VEN. 7200C	08:30-10:30	5497	STON P.
595210	A	TECHNIQUES DE PROJECTION	MAR. 2100C	08:30-10:30	4387	MOYEN K.
595205	A	THERAPIE BEHAVIORALE I	JEU. 1400C	08:30-10:30	4367	BOUREAU L.
595200	A	INTRODUCTION A LA SOCIETE	MER. 1500C	08:30-10:30	2144	MEKEE-ALLAIN J.
595201	B	INTRODUCTION A LA SOCIETE	MER. 1500C	08:30-10:30	2144	SAUVIN-CHOUINARD W.
595202	A	INTRODUCTION A LA SOCIETE	MER. 1500C	08:30-10:30	5107	ALI-HANOUJA M.
595203	A7	INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE I	VEN. 7200C	08:30-10:30	5107	ALI-HANOUJA M.
595210	A	CRISTOIE DE LA PENSER SOCIOLOGIQUE CLASSIQUE	LUN. 2000C	12:30-14:30	5107	ALI-HANOUJA M.
595212	A7	METHODES ET TECHNIQUES DE RECHERCHE I	JEU. 1500C	15:00-17:00	5497	ACKLIN G.
595213	C7	METHODOLOGIE ET TECHNIQUES DE RECHERCHE I	JEU. 1500C	15:00-17:00	4387	MUJICA M.
595214	C7	METHODOLOGIE ET TECHNIQUES DE RECHERCHE I	JEU. 1500C	15:00-17:00	5107	SAUVIN-CHOUINARD M.
595215	A6	SOCIETE CANADIENNE CONTEMPORAINE	LUN. 2000C	15:00-17:00	4427	MEKEE-ALLAIN J.
595216	A6	HISTOIRE ET SOCIOLOGIE DE LA COOPERATION	MER. 1500C	08:30-10:30	4387	MUJICA M.
595220	A6	SOCIOLOGIE DE LA FAMILLE	LUN. 1300C	12:30-14:30	5107	SAUVIN-CHOUINARD M.
595200	A6	THEORIES DU CHANGEMENT SOCIAL	MER. 1500C	15:00-17:00	4387	FERNIER Y.
595200	A6	SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT	MAR. 2100C	12:30-14:30	4387	DARIME V.
595200	A7	INTRODUCTION A LA SCIENCE POLITIQUE I	MAR. 2100C	08:30-10:30	5107	PERKIEV Y.
595200	C7	INTRODUCTION A LA SCIENCE POLITIQUE I	LUN. 1300C	19:00-21:00	4427	SAINT-LOUIS M.
595200	A7	SYSTEME POLITIQUE CANADIEN	MER. 2200C	12:30-14:30	3887	BOUCET P.
595220	A6	POLITIQUE EN ACADIE	MAR. 1400C	12:30-14:30	5427	DUELLETTE R.
595220	A6	PRINCIPES D'ADMINISTRATION PUBLIQUE	MER. 1500C	12:30-14:30	3887	BOUCQUARD T.
595210	A6	ELEMENTS DE DROIT PUBLIC CANADIEN ET ETRANGER	MER. 1500C	08:30-10:30	4387	FOUCHER P.
595210	A	SYSTEMES ELECTORAUX COMPARES	LUN. 1300C	08:30-10:30	4387	BOUCET P.
595210	A	HISTOIRE DES IDEES POLITIQUES I	LUN. 2000C	12:30-14:30	4367	DUELLETTE R.
595200	A	ADMINISTRATION POLITIQUE DU CANADA	VEN. 7200C	12:30-14:30	5107	DUELLETTE R.
595200	A6	THEORIES POLITIQUES RECENTES	MAR. 2100C	08:30-10:30	5107	DUELLETTE R.
595200	A6	POLITIQUE FRANCAISE DU CANADA	JEU. 1400C	08:30-10:30	5107	HELMY G.
595210	A7	INTRODUCTION AUX GRANDS RELIGIONS	MAR. 1400C	12:30-14:30	249	COUDRE A.
595211	A	LES EVANGILES	JEU. 1400C	15:00-17:00	259	BAINEAU E.
595240	A7	ISLAMIEN DU CHRISTIANISME	MER. 1500C	08:30-10:30	189	COUDRE A.
595240	A	SEMINAIRE SUR UN THEME RELIGIEUX	LUN. 1300C	15:00-17:00	391	COUDRE A.
595210	A7	INTRODUCTION AU TRAVAIL SOCIAL	MER. 1500C	12:30-14:30	1144	PAFFENBETTER J.J.
595220	A7	LES SERVICES SOCIAUX	MAR. 1400C	08:30-10:30	3907	LEVYLETTE J.
595210	A6	FORME ET BIEN-ETRE	MER. 1500C	15:00-17:00	4367	BREAU A.
595240	A	FONDEMENTS DES METHODES D'INTERVENTION I	LUN. 2000C	15:00-17:00	5107	BACQUOUCHE N.
595244	A	METHODES INTEGRES D'INTERVENTION I	JEU. 1600C	15:00-17:00	2194	LEBLANC K.
595210	A	POLYVALES SOCIALES	LUN. 2000C	08:30-10:30	3887	ST-HARRAS N.
595217	A6	SEMINAIRE PROFESSIONNEL III	VEN. 1700C	12:30-14:30	5107	HACHE P.
595217	A	SEMINAIRE PROFESSIONNEL II	MAR. 2700C	12:30-14:30	3887	HACHE P.
595217	A	LE TRAVAIL SOCIAL PERSONNEL II	MER. 1500C	08:30-10:30	3887	LEBLANC K.
595217	A6	L'ADMINISTRATION SOCIALE	LUN. 1300C	17:30-19:30	4427	BOUCHERIE M.
595217	A	LE TRAVAIL SOCIAL COLLECTIF II	LUN. 1300C	12:30-14:30	5107	PONCHIER R.
595217	A7	INTRODUCTION AUX METHODES QUALITATIVES ET STATISTIQUES	VEN. 1700C	08:30-10:30	8102	WARRUGUES V.
595217	A	STATISTIQUES DESCRIPTIVES	LUN. 1300C	15:00-17:00	4102	CHOUILLAN V.
595217	A7	STATISTIQUES DESCRIPTIVES	LUN. 1300C	15:00-17:00	8102	ONIA S.
595217	A7	THEORIE DES SOMMES	LUN. 1300C	12:30-14:30	4202	WIRIX M.
782210	A	INITIATION A LA PRODUCTION	MAR. 1400C	12:30-14:30	273	GALLANT C.
782420	A	ANGLICISMES ET CANADIANISMES I	MER. 2200C	08:30-10:30	2454	PATTERSON L.
782500	A	PRODUCTION GENERALE I	LUN. 1300C	15:00-17:00	2454	PROTEAU Y.
645110	A	DOCUMENTATION ET TERMINOLOGIE	JEU. 1400C	08:30-10:30	2194	GALLANT C.
183510	A	VERSION COMMERCIALE	MAR. 1400C	15:00-17:00	2074	GROGNIER F.
167520	A	VERSION TECHNIQUE	JEU. 1400C	15:00-17:00	1334	THEARULT G.
787420	A	INITIATION A L'INTERPRETATION	MER. 1400C	08:30-10:30	2074	GALLANT C.
183620	A	THEMES ANGLAIS	VEN. 1700C	12:30-14:30	205	SMITH J.
184510	A	VERSION JURIDIQUE ET ADMINISTRATIVE	LUN. 1300C	08:30-10:30	4125	GROGNIER F.
172451	A7	COUPE ET CONNECTIF I	MER. 1500C	08:30-10:30	1848	DURAND G.
172451	A7	COUPE ET CONNECTIF I	VEN. 1500C	08:30-10:30	1848	DURAND G.

Suite de la page 11

questions sur ce sujet et sur tout autre domaine qu'on voudra aborder avec lui, que ce soit la situation économique en France, ou l'évolution de ce pays depuis l'élection d'un gouvernement socialiste. Ce sera une excellente occasion pour plusieurs de faire sa connaissance.

Les soupers se font dans une atmosphère détendue et sont une excellente occasion de rencontrer des amis en dehors des activités habituelles.

Pour la saison qui débute, le prix des billets est fixé à 125 le repas pour les membres de la section, 185 pour les non-membres et 245 pour les membres avec conjoint.

Rappelons que monsieur Victor Ross, professeur au Centre universitaire de Moncton, est président de l'I.C.A.I. Il vous prie de faire part de votre présence aussitôt que possible en téléphonant à M. Guy Helmy, secrétaire de l'I.C.A.I. au 858-4510 ou à Jean Bouquer, trésorier de l'I.C.A.I. au 858-4566.



Poste à combler

Media Académiques Universitaires inc. est à la recherche d'un ou d'une:

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)
pour la radio CKUM-MF

ATTRIBUTIONS:

Le (la) directeur(trice) général(e) est responsable des affaires courantes de la corporation. Plus spécifiquement, il (elle) devra être en mesure d'assurer une coordination générale des activités de CKUM-MF ainsi que de créer un esprit qui sera propice à l'implantation d'un bon climat de travail. Il(elle) devra aussi exécuter toutes les tâches qui lui seront déléguées par le conseil.

ÉLIGIBILITÉ

Tout(e) étudiant(e) qui a versé à la

Fédération des étudiants de l'Université de Moncton Inc. la cotisation annuelle dont le montant est déterminé par celle-ci.

GÉNÉRALITÉ

Le (la) directeur(trice) sera élu lors d'une réunion spéciale des Media Académiques Universitaires Inc. La durée du mandat sera de un(1) an.

Une heure de mérite sera aussi reliée à ce poste. La période de mise en candidature débutera le mardi 22 novembre 1982 pour se terminer le lundi 6 décembre 1982 à 18h00. Faire parvenir votre mise en candidature accompagnée d'un curriculum vitae à:

Poste de Directeur(Trice) Général(e)
A/S Gilles Bernier
CKUM-MF
Maison des Étudiants

Vernissage

La population universitaire et le public sont invités au vernissage des expositions de Paul Bourdeau, de Jacques Martin et de Sylvio Bourdeau le mercredi 1er décembre à 20 heures. Il y aura également une vente d'oeuvres d'art à Tencan à 21 heures.

Vente de Muffins

Quand - chaque lundi midi
Où - à l'École de nutrition et d'Études familiales
Prix? - .35 sous

CULTURE ET ARTS

À s'en mordre les dents

La publication du recueil de poésies de Martin Pitre, "À s'en mordre les dents", a été l'occasion de se rendre compte encore une fois qu'à l'Université de Moncton on s'intéresse beaucoup plus aux exploits sportifs des étudiants qu'à leurs performances littéraires et artistiques. On se même devant les victoires des équipes sportives du campus, on en frémit de plaisir au point de faire sauter, comme ça, sans hésiter, des journées de cours; on dépense des sommes considérables pour encourager, promouvoir, multiplier les compétitions sportives; mais quand un étudiant réalise une production littéraire exceptionnelle, on ne daigne même pas le souligner d'une

manière quelconque. Il est peut-être le moins étonnant que dans une institution universitaire on accorde plus d'importance aux muscles qu'à l'intellect. Ce qu'il y a d'exceptionnel dans le cas de la publication de "À s'en mordre les dents", ce n'est pas seulement le fait qu'elle révèle l'existence d'un talent des plus prometteurs, mais c'est aussi le fait qu'elle est l'oeuvre d'un étudiant, d'un étudiant qui n'est âgé que de 19 ans et qui, par surcroît, est acadien. Or des Martin Pitre il n'en a plus beaucoup en Acadie, et encore moins à l'Université de Moncton. C'est la première fois, à ma connaissance, qu'un étudiant de cette université publie un livre alors qu'il est

encore aux études. C'est donc une "première" à l'Université de Moncton, et c'est aussi, à mon avis, un exploit, un exploit tout aussi remarquable et méritoire que celui de nos athlètes les plus renommés.

Qu'a fait l'Université pour souligner l'événement? Absolument rien. Aucun appui, aucun encouragement, ni moral, ni matériel, ni même symbolique, pas un seul sou pour aider à défrayer le lancement, et ce, malgré une demande explicite faite en ce sens. Seul le conseil étudiant de la Faculté des arts a eu la bienveillance de reconnaître l'oeuvre de M. Pitre et de lui offrir un appui financier. Ceux qui étaient au lancement (lequel a lieu au Kacho le soir du 7

novembre dernier) ont pu remarquer qu'il n'y avait aucun représentant de l'Université, ni même de la Faculté des arts (où M. Pitre est inscrit) et qu'un seul des professeurs de M. Pitre, Mad. Catherine Philipponneau, était de la fête. Tous les autres s'absentent par leur absence, mais une absence qui en dit long sur l'importance réelle qu'on accorde dans notre milieu universitaire à la création littéraire et artistique des étudiants.

J'ose espérer qu'on s'en mordra non seulement les dents, mais aussi les pouces, et qu'on saura à l'avenir manifester un peu plus d'encouragement à l'endroit de nos étudiants écrivains et artistes.

Hector Haché

PENSÉE DE LA SEMAINE

Je crève d'ennui quand tombe la nuit.
Je reste là, figée, désœuvrée,
Libérée enfin des êtres
déplorables sans expressions
Qui déchirent et brûlent mes
tristes joies!...

A. C. S. J.

"Nous n'existons plus où nous sommes, nous n'existons qu'où nous ne sommes pas. Est-ce la peine d'avoir une si grande peur de la mort, pourvu que ce en quoi nous vivons reste?"

"... la société a fait l'homme plus faible, non seulement en lui ôtant le droit qu'il avait sur ses propres forces, mais surtout en les lui rendant insuffisantes."

Rousseau, *Emile* ou de l'éducation, (Garnier-Flammarion, Paris, 1966) p. 99

OUVERTURE DE POSTES AU KACHO

Gérant(e)
Fonctions:

-Répond au conseil d'administration de la F.E.U.M. relativement à tout ce qui touche au Kacho.

-Relations extérieures
-Relations avec la Fédération

-S'occupe de l'engagement des orchestres et coordonne la présence de ceux-ci.

-Responsable de la publicité

-Responsable du matériel à l'intérieur du club.

-Organise et planifie les activités régulières approuvées par la F.E.U.M. et planifie des activités nouvelles.

-Doit administrer le Kacho selon les directives générales de la F.E.U.M.

-Signe les chèques

-Le gérant peut en accord avec l'assistant-gérant renvoyer tout employé du Kacho excepté ceux élus par la F.E.U.M.

-Responsable de la location du club.

Trésorier(lère)
Fonctions:

-Répond au gérant pour l'exécution de ses tâches

-Responsable de la tenue des livres du club, de régler les comptes du club, de la présentation d'états financiers à tous les deux mois à la table de la F.E.U.M.

-Contresigne les chèques

Les candidatures doivent parvenir au siège de la F.E.U.M. au plus tard le mercredi 1 décembre à 16 h00

Le mandat va du jour d'élection c'est-à-dire le 1 décembre 82 au 31 mars 83.

Exigences requises: être étudiant(e) à temps plein au CUM.

Avis Important Comité linguistique

Un comité de l'Université voyant à une bonne utilisation du français sur le campus.

Nous avons besoin de deux représentant(e)s étudiant(e)s sur ce comité.

Les intéressé(e)s doivent donner leur nom à la F.E.U.M. (858-4484).

Il y aura une réunion, le mercredi 1 décembre à 13h30.

Conférence

(emphasis sur le Nouveau-Brunswick)

Mercredi le 1 décembre à 14h30 au local A002 de la faculté des Sciences

Conférenciers invités:

- Jean-Marc Pellerin directeur de la région des Maritimes du bureau canadien des économies d'énergie et des énergies renouvelables pour le ministre fédéral d'énergie, mines et ressources.

- Thomas Landry (du même bureau)

Les conférenciers nous entretiendront sur la situation énergétique au Nouveau-Brunswick et sur les différents programmes d'assistance financière au N.-B.

- Présentation audio-visuelle à propos des différentes techniques de construction des maisons avisant une grande efficacité énergétique. Département de Génie

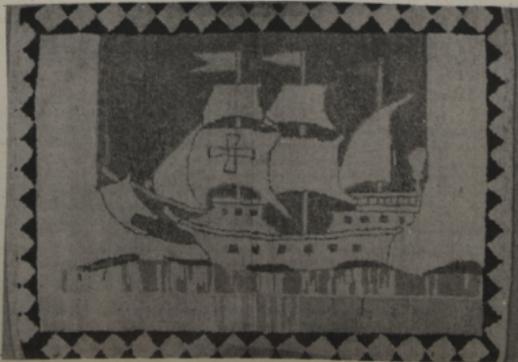
Exposition de tapis

Le Musée acadien présente une soixantaine de tapis crochétés et poinçonnés provenant de Terre-Neuve et du Labrador jusqu'au 17 décembre.

L'exposition est organisée par la Galerie d'art de Memorial University (Terre-Neuve).

Les tapis reflètent l'ingéniosité, l'histoire et la culture des ménagères des régions rurales qui s'efforcent de rendre leurs maisons plus belles et confortables. L'humble tapis croché, par exemple, représente la véritable étoffe de leur existence, car cet utile essuie-pieds ou garniture de plancher est fabriqué avec les vieux vêtements de la famille. Il est donc l'expression visuelle de la synthèse des valeurs culturelles de l'artisan, de ses aspirations et de son esprit créateur.

Tapis figurant dans l'exposition "L'étoffe de leur vie" en montre au Musée acadien jusqu'au 17 décembre.



COOP-ÉTUDIANTE

La Coop toujours de l'avant

La coopérative Académicienne des Étudiantes de l'Université de Moncton (CAEUM) lie.

Salut les membres,

Oui, nous existons toujours même si ça fait un bout de temps que vous n'avez pas entendu parler de la Coop.

Le conseil d'administration est enfin comblé et structuré. Comme vous le savez, l'espère, c'est le premier conseil d'administration et nous sommes maintenant prêt à refaire surface.

Nous avons plein de projets, de nouveaux services à mettre sur pied. Mais on a juste un petit problème: l'implication des membres.

Une coopérative, c'est une petite entreprise qui appartient à tous ses membres. Donc, normalement quand on a à cœur des intérêts particuliers on s'arrange pour y consacrer un peu de temps pour être sûr de son épanouissement. La coopérative existe pour répondre aux besoins de la population étudiante, pour rendre service! Mais pour y répondre on a besoin de la participation active de tous ses membres. Il faut que chaque membre participe à cette évolution.

Ce n'est pas avec quelques personnes que la coopérative répondra à tous vos besoins et améliorera ses services. Ce sera avec tous ses membres, en collectivité, qu'elle pourra s'acheminer vers son objectif global.

À côté de ça, quoi de neuf? Nous vous lançons un appel pour recueillir des suggestions concernant les types de revues et/ou journaux que vous seriez intéressés de recevoir par l'entremise de la coopérative. Aussi, y a-t-il que nous n'avons pas encore signé notre contrat avec l'université, nous ne pouvons ouvrir notre comptoir alimentaire bientôt mais il va se produire un groupe d'achat pour l'instant.

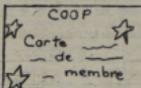
La semaine coopérative, nous avons pensé faire connaître la coopérative, au lieu d'attirer les gens au sous-sol de Taillon, à l'arrière du Kacho, nous allons aller à eux. Pendant une semaine de temps au 2^e semestre. Nous allons nous

promener d'une faculté à l'autre. Au cours de cette semaine nous prévoyons une soirée culturelle, l'arrivée de nouveaux services et de nouveaux membres.

Comme vous avez pu le constater la Coop est toujours en vie et elle déborde d'énergie, si on metait notre énergie et la vôtre ensemble ça donnerait un gros "BOM!"

À la prochaine.

Carole Marchand
présidente de la CAEUM
lie



Aliments naturels à la COOP

Pour tous les amateurs d'aliments "naturels":

Tous les membres de la Coop intéressés sont invités à faire partie d'un groupe d'achat afin de commander des aliments naturels et ce au prix coûtant. La marchandise provient de l'entrepôt coopératif La Balance (de Montréal) par l'entremise de la Coop "La Grande O" de Matane.

Les conditions d'éligibilité:

- posséder sa carte de membre et faire ses 2 heures de travail coopératif par mois
 - faire un dépôt remboursable (montant encore à déterminer)
 - respecter les dates limites des envois des commandes.
- Pour ce groupe d'achat, nous allons bientôt acheter du miel en vrac au prix de

\$1,25/livre dans des chaudières de 5 Kilo (11 lbs). Pas pire hein?

Nous allons aussi donner la possibilité au groupe d'achat de commander des grossistes régionaux afin d'obtenir des produits à meilleur marché (œufs, fromages, etc.) ou encore des produits ménagers réguliers.

Ainsi le groupe d'achat se différencie du dépanneur qui est assez restreint et qui s'adresse plutôt à la population en général. Le groupe d'achat est pour ceux qui peuvent prévenir à leurs besoins à l'avance avec un avantage économique. Tous les convaincus appelez:

Chérie Gagnon
après 6400
855-5283

La COOP étudiante

Venez voir nos nouveautés des dernières semaines:

- Sac de pommes
- Jus de pomme naturel
- Miel
- Café filtre - arabica, moka,

colombien

- Croque nature
- artisanat
et bien d'autres petites choses
Soyez curieux venez voir...

Si tu as de l'artisanat, des disques, des livres ou du linge ou autre que tu veux vendre. Passe à la Coop. On t'aidera à les vendre.

À tous les mercredis

Journée spéciale du sous-marin
Vraiment pas cher, seulement 2 dollars.

Bonjour les non-membres,

En devenant membre de la COOP, tu bénéficies d'un rabais de 10% sur toute la marchandise que ce soit des pommes, du jus, du café, de la soupe, des cigarettes en allant même jusqu'à de l'artisanat, tout ce que tu achètes t'es réduit. Pour devenir membre cela te coûte seulement \$5 et 2 heures de bénévolat par mois.

Viens faire ton tour, La COOP c'est à toi, c'est un service que tu te rends.

COOP - Carte de membre

Avis important

Pour tous les membres de la coopérative. À partir du 1^{er} décembre le 10% de rabais sur la marchandise ne sera plus accessible pour ceux qui n'ont pas fait leur deux heures de bénévolat.

Donc c'est à vous de venir donner un coup de main à la COOP, on a besoin de vous tous! Une coopérative, c'est à nous tous, non seulement à moi!

Coopérativement

P.S. Viens donner ton nom à la COOP.

Réunion

Objet: Convocation à une réunion régulière de la Fédération des Étudiants de l'Université de Moncton qui aura lieu le mercredi 1^{er} décembre à 19h00 au local 050 de la Faculté d'administration.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 17 novembre
3. Adoption des procès-verbaux des réunions spéciales du 5 novembre, 18 novembre et 24 novembre
4. États financiers du comité des fêtes d'hiver
5. Rapport de la firme comptable sur le contrôle interne du Kacho
6. Élection du gérant et trésorier du Kacho
7. Coop
8. Coalition des étudiants du Nouveau-Brunswick
9. États financiers du C.P.E. du 1^{er} avril au 31 octobre 1982
10. Rapport du congrès F.C.E.
11. Musik en scène (point d'information)
12. Autres

13. Levée de l'assemblée

Pierre Landry,
Président

SERVICE D'AIDE FINANCIÈRE

AVIS IMPORTANT

Mademoiselle Ginette Ouellette, du Service de l'aide aux étudiants de Frédéricton, sera au Centre universitaire de Moncton les 2 et 3 décembre 1982. Si vous désirez la rencontrer pour toutes questions concernant votre prêt ou votre bourse, veuillez s'il vous plaît prendre un rendez-vous en vous présentant au Service d'aide financière, local 410 de l'Édifice Taillon ou en composant le numéro suivant: 858-4161.

SPORTS ET LOISIRS

Les joueurs des Aigles Bleus

Nom	Pos.	Hauteur	Poids KG	Faculté et année
CHAREST, Jean-Claude	G	1.75 m	76	Sc. Soc. II
PORTIER, Benoît	G	1.75 m	75	Admin. Cert.
GROULX, Denis	G	1.78 m	84	Ed. Phys. I
DOBIER, Pat	D	1.85 m	89	Administration II
DUROCHER, Louis	D	1.75 m	80	Ed. Phys. IV
GALLANT, Michel	D	1.85 m	89	Administration II
FONTAINE, Sylvain	D	1.75 m	80	Administration I
JOBIN, Jacques	D	1.83 m	93	Administration I
PETIT, Alain	D	1.80 m	81	Ed. Loisirs I
BELLIVEAU, J. "Chico"	AD	1.75 m	86	Loisirs I
BELLIVEAU, J. "Dixie"	AG	1.75 m	86	Administration IV
BESSETTE, François "A"	C	1.80 m	86	Ed. Phys. I
BOIS, Roch	AG	1.78 m	85	Administration IV
BCUDREAU, François	AD	1.72 m	81	Sciences I
BOUDREAU, Raoul	AG	1.72 m	84	Administration IV
ECUTIN, J. François	AD	1.83 m	89	Education Arts III
COTE, Daniel	C	1.75 m	84	Loisirs I
GAUDET, Kevin "A"	C	1.72 m	80	Administration IV
GIARD, Pierre	C	1.75 m	87	Sciences II
GOGUEN, Alfred	AD	1.80 m	87	Administration III
GRENIER, Alain	AD	1.72 m	78	Administration II
LAFOREST, Michel	AG	1.80 m	84	Loisirs III
ARSENAULT, Alain	AD	1.83 m	87	Educ. Arts II
LEVESQUE, Rémi "C"	AD	1.75 m	83	M.A.P. I
SANSFACON, Jean	C	1.72 m	84	Administration III

Tournoi de hockey

Huits (8) polyvalents s'affronteront lors d'un tournoi hors-série, qui aura lieu les 17, 18 et 19 décembre prochains à Farnia J.-Louis Lévesque du Centre universitaire de Moncton. Les équipes proviennent de cinq ligues distinctes, qui représentent toutes les régions de la Province. Il s'agit des équipes des polyvalents Mathieu-Martin de Moncton, Louis J. Robichaud de Shediac, Clément-Cormier de Bouctouche, Aux-Quatre-Vents de Dalhousie, Népiassat de Bathurst, Marie-Esther de Shippagan, Thomas-Albert de Grand-Sault et, enfin, l'école anglaise Dalhousie High. L'entraîneur des Aigles Bleus de l'Université de Moncton, monsieur Jean Perron, présidera l'ouverture officielle le vendredi 17 décembre à 18 heures. De plus, deux vedettes des Aigles feront la mise au jeu. Les vainqueurs se partageront méritamment des médailles d'or et les finalistes des médailles d'argent. L'entraîneur de l'équipe

olympique canadienne, Jean Perron, surveillera de près le rendement de ces jeunes hockeyeurs. Par l'entremise de ce tournoi, les organisateurs souhaitent encourager ces jeunes à poursuivre leurs études tout en pratiquant leur sport favori.

Cette rencontre promet d'être très vivifiante tant pour les joueurs que pour les spectateurs. La seule école anglaise invitée à ce tournoi, Dalhousie High, posera sans doute quelques difficultés, aux autres formations. L'équipe de Mathieu-Martin accepte ce défi avec confiance. D'après l'entraîneur Robert White l'équipe locale montre beaucoup de profondeur devant les filets et autant de force à l'avant. Elle croit avoir de bonnes chances de remporter ce tournoi.

La rencontre est parrainée par le Club des Aigles Bleus et le Service des sports interuniversitaires de l'Université de Moncton. Étudiant et président de ce tournoi, Monsieur White

souligne que la première partie est prévue le vendredi 17 décembre à 16 heures. Les billets seront en vente à la porte. Les billets pour la fin de semaine se vendront au coût de \$5 pour les adultes et de 4\$ pour les étudiants. Ceux valables pour une journée se vendront \$5 pour les adultes et de 2\$ pour les étudiants. Les futures vedettes au hockey ne manqueront certainement pas l'occasion de démontrer la qualité de leur jeu, de quoi satisfaire les adeptes de ce sport populaire.

La Campagne financière de Centraide Moncton a toujours le vent dans les voiles et cela même si 70% de son objectif est chose faite.

Au cours d'une réunion tenue récemment, M. Sandy Gillis, co-président de la Campagne, a loué les efforts des bénévoles et des employés des divisions qui ont atteint ou même dépassé sensiblement leur objectif global. Mentionnant entre autres, The Moncton Hospital, Co-op Atlantique, le Collège communautaire

de Moncton, l'Hôtel Beauséjour, la division des solliciteurs individuels Via Rail et la Fonction publique fédérale.

Gillis demande à tous les solliciteurs de compléter leur travail dans les plus brefs délais possible afin que l'on puisse faire une mise à jour des recettes accumulées jusqu'ici.

M. Gary Crowell, co-président de la Campagne, nous a fait savoir qu'un travail sérieux avait été accompli dès cette semaine aux foyers de Riverview, Dieppe et Riverview. "Nous voulons ainsi remercier les personnes qui n'ont pas eu la chance de contribuer à Centraide", a-t-il déclaré. "Ils pourront donc faire eux aussi leur part et nous aider à rencontrer les besoins de plus en plus nombreux de nos agents", a-t-il laissé entendre.

Les deux 1200-présidents sont confiants que l'objectif total de 610 000 sera bientôt atteint et comptent sur le support de tous et chacun pour y parvenir.

Tournoi de volley-ball OMNIUM

Les 3 et 4 décembre 1982

Équipes qui participent:

Femmes - 9 équipes
U de M
Dal
UNB
Moncton (seniors)
Acadia
Jeux d'hiver de Terre-Neuve
Club Dal (seniors)
Mi-A
Jeux d'hivers de I.P.E.

Hommes - 6 équipes

U de M
Sunbury (seniors)
Club Dal (seniors)
UNB
Dal
Moncton (seniors)

Horaire

le vendredi 3 décembre - au gymnase
(2 terrains)

le vendredi 3 décembre - au gymnase

Parties à 18h, 19h, 20h et 21h
2 parties en même temps

le samedi 4 décembre - au gymnase et le stade
4 terrains

4 parties en même temps

Parties à 9h, 10h, 11h, 12h, 14h, 15h

Au gymnase seulement - (2 terrains)
2 parties en même temps

Semi-finales - 16h15

17h15

finales - 18h30



VITA NUTRITION

OFFRE SPECIALE

BEURRE D'ARACHIDE, \$1.29/lb

MIEL \$1.29/lb

MELASSE VERTE..... \$0.49/lb

COUSCOUS..... \$1.29/lb

TAHINI..... \$2.75/lb



188 RUE ARCHEVAL, MONCTON, N.-B.
TEL. 308 3800

AU KACHO

Trio de Jazz
Au Kacho

Si vous cherchez une activité divertissante où le 'swing' est de mise, c'est au Kacho qu'on se donne rendez-vous.

La réputation des musiciens n'est pas à faire; deux membres de Zazou, Charles Goguen et Pierre Sanafoan ainsi que le versatile Jacques Gauthier vous présentent une musique endiablée, accessible à tous.

Comme aperçu du matériel interprété, mentionnons les noms de Joni Mitchell, Ella Fitzgerald ainsi que de Phoebe Snow. Les mots ne manquent donc, venez voir de vous même ce qui vous attend et vous ne serez certes pas déçus.

Bref, une soirée différente, une atmosphère pleine de vie, de quoi faire oublier le "RUSH" de fin de semestre.

Le Kacho

Horaire des employés pour la semaine du 29 nov. au 4 déc.

	Mercredi pm	Mercredi soir	Jeudi	Vendredi pm	Vendredi soir	Samedi soir	Dimanche
Responsable de soirée	Yves	Jean	François Paul	Gilles	André	Jean	Yves
Guichet 1			Liette		Anne	Mado	
Guichet 11		Joanne	Marie J.		Nicole	Louise	
Disc-Jockey	Louise	Daniel	James	Serge	Erik	Pierre	
Garçons et filles de 1	Yves	Marc T.	Lisa Karl Denis Lise C	Harold	Christian Lauraine	Alyre Jeannot	
compteurs 2					Denis L. Nicole	Pierre Allain	
Serveurs (es) de tables							
Petit Bar			Jeannette Marion Julie		Suzanne Béa	Linda Benoit	
Bouteilles	Michel	Elda		Francine			

Le mois du fromage

Le mois d'octobre - le mois du fromage

Il existe plusieurs genres de fromages, plusieurs variétés étant fabriqués ici même, au Canada. La saveur, la texture et l'apparence distinctive du fromage dépendent du type de lait utilisé, la méthode de préparation de la caillé, du type de bactérie utilisées dans le mûrissement, la température et l'humidité au cours de la maturation, du temps de vieillissement, la quantité de sel et/ou d'assainissement utilisé.

Les deux grandes classes de fromages sont: les doux - tels le Brie, le Colby, le Gouda, le Cheddar, le Suisse et l'Oké.

les piquants - tels le bleu, le camembert, le tilsit et le vieux cheddar. À noter que plus longuement on "affine", c'est-à-dire qu'on mûrit le fromage, plus il aura une saveur forte.

On différencie aussi les fromages d'après leur texture.

- À pâte molle - Brie, Camembert, de chèvre. Ils

sont en général crémeux et faciles à tartiner.

- sur des légumes (pour gratiner) et dans des salades.

Aujourd'hui, l'importance des produits laitiers dans l'alimentation quotidienne est confirmée par les nutritionnistes. Ceci, en partie, parce qu'ils sont d'importantes sources de calcium, de protéines, de riboflavine, de vitamine A, de thiamine et de phosphore. Donc, pourquoi pas... "Manger ton lait, comme ça te plais"?

- À pâte demi-dure - Mozzarella, Bleu, Munster, Oka, Havarti, St-Paulin. Ils sont une croûte assez ferme mais une pâte demi-dure. La plupart ont une croûte naturelle et bonne à manger.

- À pâte ferme - Suisse, Go'aa, Edam, Marbré, Colby, Cheddar. Ils gardent leur forme lorsqu'ils sont découpés, et se conservent bien lorsqu'ils sont emballés et réfrigérés.

- Frais-Cottage, Parmesan, fromage à la crème. Ils sont prêts à manger dès

qu'ils sont faits. Ils n'ont pas à être affinés.

Voici quelques conseils pratiques:

- Toujours bien emballer ou loger dans un contenant couvert les fromages et placer au réfrigérateur.

- Si une moisissure superficielle apparaît sur un fromage dur, il suffit de le gratter avant de le servir. Il est bon.

- Les fromages peuvent être congelés. Couper en morceaux d'une livre au plus et d'un pouce d'épaisseur et bien emballer. Pour décongeler, placer toujours le fromage dans le réfrigérateur. La saveur des fromages sera la même; la texture variera un peu. À noter que le fromage à la crème et le fromage cottage ne peuvent pas être congelés.

- Afin d'obtenir toute la saveur, servir les fromages à la température de la pièce.

- Les fromages peuvent être servis de plusieurs façons:

- vin et fromage: prévoir 125g (1/2lb) de fromage par personne. Varier les couleurs lors de l'arrangement du plateau. Accompa-

gner de biscuits, pain² et fruits.

- dans des sauces et des soupes (soupe à l'oignon gratinée).

- dans des sandwichs (fromage grillé et souss-marin).

Muffins Au Fromage

2 tasses de farine
3 c. à thé de poudre à pâte
1/2 c. à thé de sel
2/3 tasse de fromage cheddar râpé
1 oeuf battu
1 tasse de lait
1/4 tasse de beurre fondu

Tamiser la farine, poudre à pâte et sel; ajouter fromage. Faire un puits au centre; y verser oeuf, lait et beurre mélangés et battre rapidement juste pour mélanger. (La préparation doit être granulose). Remplir aux deux-tiers des moules à muffins. Dorer à 400°F. (20 à 25 minutes). Quantité - 1 douzaine.

Soufflé au fromage
3 c. à table de beurre
1/4 tasse de farine

1/2 c. à thé de sel
Pincée de poivre
1 tasse de lait
1 1/3 tasse de fromage cheddar râpé
4 jaunes d'oeufs battus
4 blanc d'oeufs

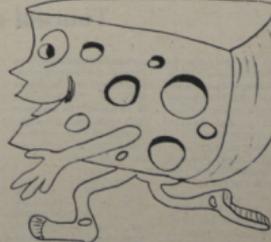
Faire fondre le beurre, y incorporer farine et assaisonnements. Ajouter le lait graduellement et cuire en brassant jusqu'à ce que la sauce épaississe (environ 5 minutes).

Incorporer le cheddar.

Retirer du feu et ajouter graduellement les jaunes. Laisser tiédir. Fouetter les blancs jusqu'à ce qu'ils soient fermes mais non secs. Incorporer la sauce aux blancs et verser dans un plat à four non beurré de 6 tasses.

Dorer à 325°F. (55 à 60 mins) ou pocher à 350°F. (1 heure). Servir immédiatement. 6 portions.

Suzanne Albert
Étudiante 2e année
À l'École de Nutrition
et d'Études Familiales
854-4383



Voici la composition de quatre fromages:

Fromage	Calories	Protéines	Lipides	Glucides	Calcium	Phosphore	Sodium	Potassium	Vitamine A	Thiamine	Riboflavine	Niacine	Magnésium	Cholestérol
Cheddar (45 g)	181 Kcal	11 g	15 g	1 g	324 mg	233 mg	27mg	44 mg	136ER	0,1 mg	0,17 mg	2,6 ER	13 mg	47 mg
Pondu (45 g)	169 Kcal	10 g	14 g	1 g	277 mg	339 mg	64mg	73 mg	111ER	0,01mg	0,16 mg	2,4 ER	10 mg	42 mg
Cottage sec (250 ml)	179 Kcal	36 g	1 g	4 g	66 mg	220 mg	27mg	66 mg	17ER	0,05mg	0,30 mg	6,5 ER	7 mg	15 mg
Cottage non-salé (250 ml)	244 Kcal	30 g	11 g	6 g	142 mg	312 mg	96mg	199 mg	114ER	0,05mg	0,39 mg	5,9 ER	12 mg	36 mg